

Available in paperback for £10.95 (US \$14.95)

**ARGUS**

ARGUS

**ARGUS**



**ARGUS**

*Comité de rédaction / Editorial Committee:*

Denyse Léger, prés.  
Diane Allard  
Serge Coulombe  
Claude Langlois  
Louise Pelletier  
Hélène Roussel  
Réjean Savard

*Correcteurs / Correctors:*

Jean-Pierre Côté  
Hélène Roussel

*Maquettiste:*

Antoine Godbout

*Impression / Printing:*

Les Presses Lithographiques  
Lac Etchemin (Québec)

*Traductrice / Translator:*

Myriam Ticoll

*Publicité / Advertising:*

Agence Marsy  
440 ouest, Boulevard Dorchester  
Suite 1101  
Montréal, Qué. H2Z 1V7  
(514) 871-1757

*Dépôt légal / Legal deposit:*

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Argus est une revue bimestrielle publiée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Elle vise à l'information et à l'éducation de la profession.

La rédaction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

L'abonnement annuel est de 18\$ (4\$ le numéro) et de 20\$ (4,50\$ le numéro) pour l'extérieur du Québec. Il est gratuit pour tous les membres de la Corporation.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée au plus tard un mois suivant la date de parution, à l'adresse suivante:

Argus  
Secrétariat de la CBPO  
360, rue Le Moyne  
Montréal, Québec H2Y 1Y3

Les articles de la revue sont indexés dans le *Bulletin signalétique, section 101, Sciences de l'information - documentation, Information Science Abstracts, Library Information Science Abstracts (LISA), Library Literature* et dans *RADAR, répertoire analytique d'articles de revues du Québec*.

Argus is a bimonthly journal sponsored by the Corporation of Professional Librarians of Quebec.

Its aim is to publish original papers for the information and education of the profession.

Articles are the entire responsibility of the authors.

The yearly subscription is 18\$ (4\$ an issue) and 20\$ (4.50\$ an issue) outside Quebec. Subscription for members is included in their fees to the Corporation.

Any request concerning missing issues should be sent, no later than a month after date of publication, to the following address:

Argus  
Secretariat of the CPLQ  
360 Le Moyne Street  
Montreal, Quebec H2Y 1Y3

Articles are indexed in *Bulletin Signalétique, section 101, Sciences de l'information - documentation, Information Science Abstracts, Library Information Science Abstracts (LISA), Library Literature* and in *RADAR, répertoire analytique d'articles de revues du Québec*.

# ARGUS

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec  
Corporation of Professional Librarians of Québec

## **La Lettre d'Argus**

Page 3

## **La gestion de l'innovation technologique**

*Par Céline R. Cartier*

Page 5

## **Le rôle du bibliothécaire dans son milieu**

**et**

## **la fonction de la bibliothèque publique**

*Par Gilbert Gagnon*

Page 11

## **L'efficacité du système de repérage dans la perspective de la désuétude documentaire**

*Par Jean de Bonville*

Page 14

## **La notion de document et la recherche littéraire**

*Par Bernard Beugnot*

Page 19

## **Ouvrages reçus**

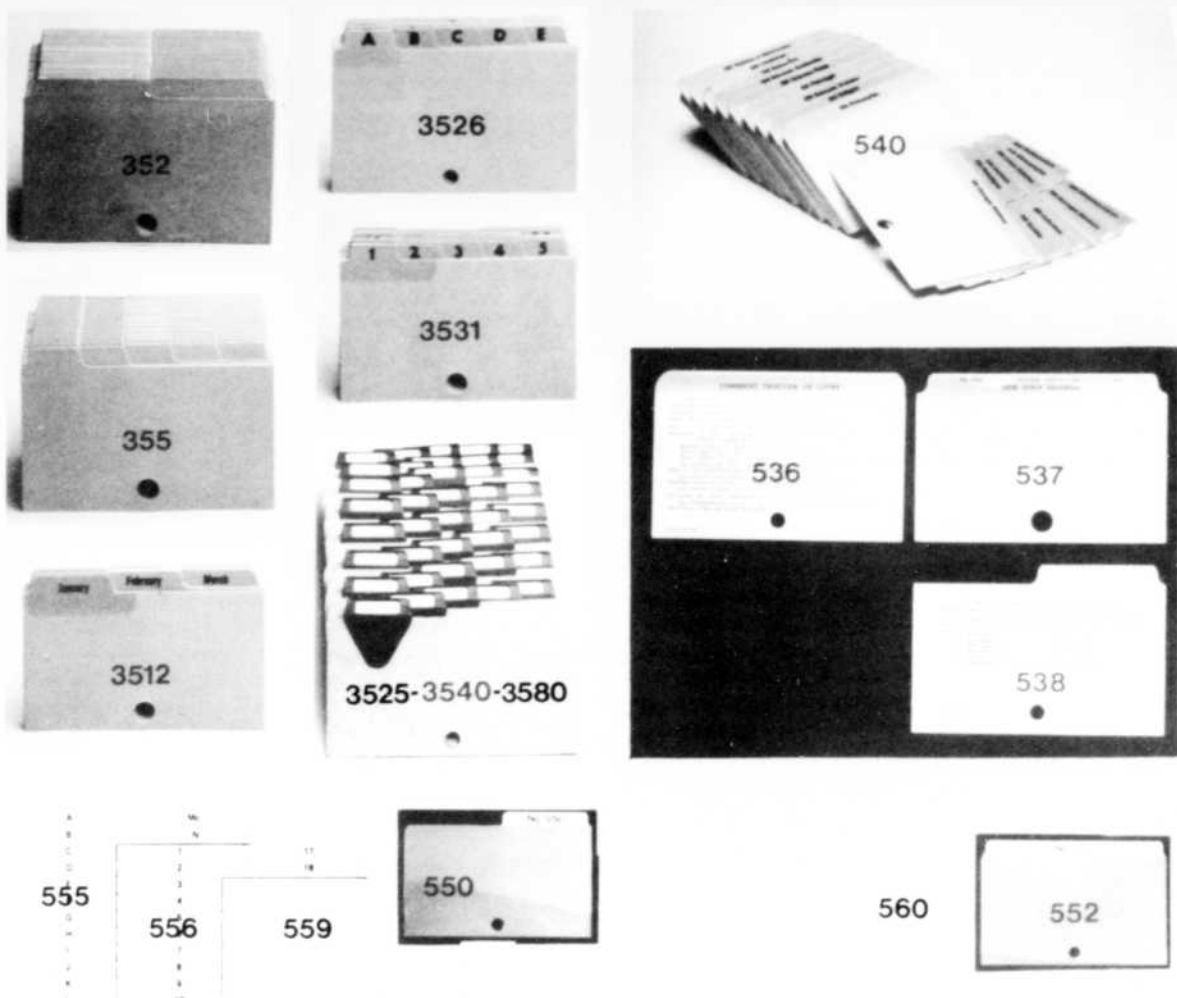
Page 18

## **Supplément encarté au centre:**

**Index annuel, volume 9 (1980)**

# bibliofiches

4545 Boul. Laurier, St-Hubert, P.Q. J3Y 3X3  
Tél: 676-7961



## Fiches divisionnaires horizontales

No	Matériel	Couleur	Pattes	Positions	Trouée	Fiches par paquet
352	carton	chamois	unies	2	5/16"	100
355	carton	chamois	unies	5	5/16"	100
3512	carton	chamois	mois	5	5/16"	12
3526	carton	chamois	A - Z	5	5/16"	25
3531	carton	chamois	1 - 31	5	5/16"	31
3525	carton	onglet métal	A - Z	5	5/16"	25 div.
3540	carton	onglet métal	A - Z	5	5/16"	40 div.
3580	carton	onglet métal	A - Z	5	5/16"	80 div.
536	carton	saumon		pleine largeur	5/16"	10
537	carton	bleu		pleine largeur	5/16"	10
538	carton	chamois		demi-gauche	5/16"	10
540	Dewey carton	chamois		10 fiches pleines	5/16"	110
				100 fiches demies		

## Fiches "Polyor"

550	polyester	or		demi-gauche	3/8	100
				ou droite		
551	polyester	or		demi-centre	3/8	100
552	polyester	or		pleine largeur	3/8	100

## Vedettes-Matière pour fiches "Polyor"

No	Matériel	Couleur	Grandeur	Fiches par paquet
555	index	noir sur blanc	5/16" x 2 1/4"	26
556	index	noir sur blanc	5/16" x 2 1/4"	31
559	index	blanc	5/16" x 2 1/4"	250
560	index	blanc	5/16" x 4 3/4"	125

*ARGUS* aura dix ans cette année! Quoi de plus normal que de jeter un coup d'oeil sur le passé, faire un clin d'oeil à l'avenir pour ensuite ouvrir bien grands les deux yeux sur le présent.

Avant 1960, le bibliothécaire est considéré comme un humaniste et un érudit qui passe une grande partie de son temps à faire des recherches derrière les rayons de sa bibliothèque. Sa bibliothèque est d'ailleurs perçue comme un véritable temple sacré où l'on entrepose et conserve des documents. Après 1960, les bibliothécaires n'échappent pas aux changements qui surviennent au niveau culturel, social et économique. Ils réévaluent leur action et leur rôle dans la société québécoise. De ce fait, la bibliothèque publique doit maintenant être considérée comme une institution vivante où le bibliothécaire est devenu bibliothécaire-conseiller-animateur-promoteur-agent de changement culturel et social. Selon Monsieur Gagnon, sociologue au ministère des Affaires culturelles, le défi du bibliothécaire pendant la prochaine décennie sera de réussir à démythifier la bibliothèque et baser sur le livre une action culturelle favorisant la formation professionnelle du citoyen. Toujours selon Monsieur Gagnon, l'action du bibliothécaire aura un impact de plus en plus grand sur la fréquentation et sur la circulation de l'information et de la documentation.

Devenus manipulateurs par excellence de la documentation et de l'information, les bibliothécaires doivent maintenant faire face à toute l'évolution technologique actuelle. Mais comment planifier un avenir non simulable? Comment gérer l'incertitude ou le temporaire? Quel que soit le niveau d'avancement de nos bibliothèques de l'an 2000, affirme Madame Céline Cartier, leurs fonctions fondamentales demeureront semblables, même si les processus en seront changés. Nos démarches actuelles devront s'appuyer sur quatre responsabilités premières qui sont: l'amélioration de la viabilité économique des bibliothèques, l'accroissement de leurs ressources documentaires, l'accessibilité de l'information au bon moment et au bon endroit et enfin, repersonnalisation des bibliothèques en mettant l'accent sur l'humanisation et la personnalisation des activités. Cela semble-t-il banal? Allons-y voir!

De son côté, le professeur Beugnot nous présente les besoins spécifiques des chercheurs dans le domaine littéraire. Pour le littéraire, des notions comme la désuétude ou l'exhaustivité de l'information n'ont pas exactement la même portée que pour le scientifique. De la bibliothèque, le chercheur en lettres attend qu'elle lui donne accès à divers types d'information, ses demandes étant à la fois étendues et spécialisées. Conséquences pratiques à ces réflexions très particulières: mise en oeuvre d'un inventaire systématique des ressources du Québec et construction d'une bibliothèque nationale de recherche.

Pour sa part, Jean de Bonville s'inquiète de l'efficacité du système de repérage dans la perspective de la désuétude de la documentation et de l'information qu'elle contient.

Dans cette suite de changements survenus et à venir, *Argus* s'est tenu à la page. Depuis dix ans, *Argus* s'est transformé: plus diversifié, plus raffiné... il n'a cessé de s'améliorer!

À *Argus* nous souhaitons dix autres années aussi prolifiques! À ses lecteurs et collaborateurs une année 1981 énergisante!

Le Comité de rédaction



# La gestion de l'innovation technologique \*

Par Céline R. Cartier \*\*

*Avant de se laisser tenter par la technologie nouvelle et attirante, il faut d'abord se demander si elle est vraiment nécessaire, en planifier sérieusement l'implantation et ne pas oublier le personnel impliqué dans ce changement. Pour ce faire, les administrateurs de bibliothèques devront avoir une approche systémique de leur milieu.*

*Before allowing oneself to be tempted by the new and appealing technology, one must first put into question its necessity, and carefully plan its implementation, keeping in mind the personnel involved in the change. In order to do this, library administrators should adopt a systemic approach.*

Si je me trouvais devant une assemblée composée uniquement de bibliothécaires de référence et de conseillers à la documentation, je serais tentée de vous dire: chers éventuels courtiers en information, parce qu'il semble que cette facette de nos activités est appelée à évoluer dans ce sens. Mais comme je reconnais parmi vous des gestionnaires et des administrateurs, des spécialistes du télétraitement et de l'ingénierie des systèmes, des technologues des media visuels et sonores, des maîtres de l'interrogation des banques documentaires, des indexeurs, des documentologues, des informaticiens et au moins un chargé de recherche, je me restreindrai à vous appeler: chers collègues et chers amis!

## Nécessité de planifier

Au début du mois de novembre, la 5e conférence sur l'utilisation des micro-supports dans les bibliothèques avait lieu à Boston. En revenant de cette conférence, à bord d'un petit avion de 15 passagers dans lequel il n'est question ni de se promener « puisqu'il faut y marcher en courbant les épaules », ni de manger, ni de fumer, ni de converser « puisque le vrombissement des moteurs a de quoi vous rendre sourd », trop fatiguée pour lire quoi que ce soit de sérieux, j'ai tenté de passer le temps à feuilletter les quelques journaux et revues qui traînaient dans l'avion. Parmi les bulletins de l'Association des pilotes privés et les journaux de la Fédération des marchands du Massachusetts... la revue *Life* m'est apparue plutôt comme

un "life-saver". Je l'ai lue du début jusqu'à la fin. Croyez-le ou non, c'est une page de publicité de la Champion International Corporation qui a retenu le plus mon attention et qui m'a soudain fait penser à la conférence que je devais prononcer sur la gestion de l'innovation technologique. La compagnie Champion s'intéresse à tous les produits de la forêt. Prenant comme prétexte le fait que cette compagnie traite un produit qui met cinquante ans à atteindre sa maturité, la publicité insistait sur l'importance de la planification du futur en disant: nous plantons des graines, nous moissonnons des arbres. Nous produisons du bois et du papier. Parce que nous vivons de la forêt, notre succès dépend d'une manière ou d'une autre de l'avenir: c'est pourquoi la Champion Corporation doit prévoir à long terme. Et le texte continuait comme ceci: "The future is coming. And with it will come great benefits for mankind. And a whole new set of problems." Par exemple: "In the future, electronic information gathering and analysis techniques could be used to find out more about you, and what you think and feel... How will we prevent our heads from turning into open books?"

Vos pensées et vos sentiments sont-ils votre propriété? Ou appartiennent-ils à n'importe quelle organisation qui grâce à l'expertise et la technologie a le pouvoir de recueillir toutes les données qu'elle souhaite obtenir à votre sujet? Le texte continuait sur le débat crucial et controversé concernant les libertés individuelles, débat que la Privacy Pro-

tection Study Commission n'a pas réussi à trancher après deux années d'étude. D'une part, l'information personnelle sur chacun des citoyens est essentielle à l'État pour la prise de décision en bien des domaines: l'allocation des ressources, le logement, l'alimentation et les programmes sociaux. D'autre part, il est bien admis que la vie personnelle de l'individu doit être protégée. Sans aucun doute, l'information sera dans l'avenir l'un des plus importants produits. Déjà, un emploi sur deux aux États-Unis est relié à la manipulation de l'information.

La page publicitaire se terminait ainsi: la Privacy Protection Study Commission a recommandé au Congrès américain de mettre sur pied, à l'intérieur du gouvernement, un bureau fédéral indépendant pour la protection des libertés individuelles "in the age of information, with its omnidirectional microphones, its lasers, its incredible data banks, etc."

Vous comprenez sans doute facilement pourquoi cette publicité m'a automatiquement rappelé à l'esprit la journée d'étude d'aujourd'hui qui traite précisément de la gestion de l'innovation technologique par les bibliothécaires qui sont les manipulateurs par

\* Conférence prononcée lors de la journée de formation professionnelle sur la gestion de l'innovation technologique organisée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec le 23 novembre 1979.

\*\* Céline Cartier est directeur des bibliothèques à l'Université Laval.

excellence de l'information. Ce qui m'a fait le plus réfléchir, et inquiéter à la fois, c'est cette insistance sur la nécessité de la planification à long terme, alors que dans le domaine de la technologie, nous serons demain non pas face à une évolution normalement prévisible et mesurable mais bien plutôt à une révolution prodigieusement rapide et déconcertante. Comment, devant cet avenir non simulable, planifier et prendre des décisions qui peuvent impliquer des investissements importants? Comment gérer ensuite l'incertitude ou le temporaire?

Les bibliothécaires sont préoccupés par ces questions épineuses; en septembre, par exemple, avait lieu dans une université de Caroline du Nord un symposium sur ce sujet. Le rapport en a été présenté dans la livraison de novembre du *Library journal news*. La journée d'étude d'aujourd'hui en est un autre exemple. Les bibliothécaires ne veulent pas se lancer dans l'innovation sans réflexion ni prudence. Le phénomène de la technologie, on le sait, est entré dans nos vies quotidiennes et il y restera, qu'on le veuille ou non. Je crois aussi que les bibliothèques sont passablement avancées dans l'utilisation de la technologie; qu'on pense seulement aux banques documentaires qui sont de plus en plus largement exploitées dans un bon nombre de bibliothèques universitaires, au traitement automatisé des documents qui a fait du catalogage une opération collective à frais partagés, aux sous-produits qui sont programmés et utilisés à des fins de gestion interne ou de diffusion de l'information scientifique et technique, tels les listes de toutes sortes (acquisitions, périodiques, commandes), les étiquettes, les fiches, les catalogues SOM (Sorties d'ordinateurs sur microfilms), etc.; pensons aussi aux systèmes de prêt et de réservation des documents "online", au prêt entre bibliothèques qui puise dans le catalogue collectif automatisé, à l'usage des rayonnages compacts, aux installations antivols électroniques, à l'utilisation des micro-supports, et j'en oublie certainement, toutes réalisations qui feront l'objet d'exposés aujourd'hui.

### Technologie et planification dans les bibliothèques

Cependant, tout en constatant cet engagement réel des bibliothèques dans le processus technologique, on ne peut guère retracer la planification originale qu'elles ont effectuée avant de se lancer dans l'aventure. À vrai dire, la planification a été extrêmement limitée et ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le traitement automatisé de la documentation, que ce soit dans le système utilisé par le consortium Télécat/

Unicat ou dans la Banque de données à accès direct de l'Université du Québec (Badadug), pour ne parler que de ces réalisations que nous connaissons bien. Cela dit, il faut se hâter d'ajouter que cette constatation n'a rien de très anormal car, par définition, "innover, c'est introduire dans une chose établie quelque chose de nouveau, d'encore inconnu" (dictionnaire Robert, tome 4, p. 11). L'innovation comporte donc par nature le risque de l'inconnu, de l'imprévisible. Or, l'imprévisible étant le contraire de la prévision, sur laquelle repose essentiellement la planification, celle-ci ne peut être qu'aléatoire lorsqu'il s'agit d'innovation, encore plus quand il s'agit d'innovation technologique. On ne peut parler dans ces cas de planification partielle, de "précaution" à prendre et non de planification globale. Il est à peu près certain que ni Badadug ni le système d'UTLAS (University of Toronto Library Automation Systems), n'auraient vu le jour si les universités avaient attendu qu'une planification totalement étayée soit possible pour agir ou "plonger". À tout le moins avaient-elles sans doute pris la précaution de se documenter sur les systèmes analogues déjà existants dans d'autres pays afin de planifier au moins au point de vue technique. J'ajouterai pour prouver mes avancés, surtout à l'intention des incrédules, que l'adoption par quelques bibliothèques universitaires du Québec d'un système automatisé en 1973, auquel ont adhéré par la suite les autres institutions (sauf l'Université du Québec), a constitué un projet pilote et demeure théoriquement un projet pilote puisque à aucun moment ce statut expérimental n'a été officiellement remplacé par celui de permanent. En pratique cependant, un point de non retour a été pour ainsi dire constaté et accepté après l'étude de rentabilité qui a été effectuée il y a deux ans. L'adhésion de plus de vingt bibliothèques à ce système a aussi, à toutes fins utiles, contribué à prouver sa viabilité.

Dans le cas de Badadug, le système original ne prévoyait que le repérage de l'information. Ce n'est qu'après plusieurs années de fonctionnement que l'on a songé à y intégrer ou greffer d'autres types d'opérations. Il ne s'agissait donc pas là aussi de planification à très long terme. Badadug est d'ailleurs actuellement repensé et restructuré.

La Bibliothèque de l'Université Laval, considérée comme une pionnière dans le domaine de l'automatisation, avait déjà en 1966 établi un programme complet en vue d'automatiser ses opérations. Il s'agissait d'une planification de type théorique sans études de rentabilité ou de coût/bénéfices très poussées.

Le caractère aventureux des premiè-

res applications expérimentales de la technologie moderne dans les bibliothèques au cours des années 60 a déjà été comparé aux expériences vécues par les premiers pilotes d'avion. Ces expériences, comme les a décrites St-Exupéry dans *Vol de nuit*, avaient un caractère d'expérimentation fébrile, de liberté excitante et de défi passionnant. Les pionniers de l'aviation avaient la liberté de choisir la meilleure route pour atteindre leur destination, dégagés de toute direction ou contrôle venant de la terre ferme. Le pilote se sentait tout puissant et son succès dépendait de son initiative et de son courage. C'était une époque glorieuse et fascinante qui fut de courte durée. L'aviation se développa rapidement, devint de plus en plus complexe et très coûteuse. Les pilotes durent subir des entraînements sévères et les qualités d'autrefois (initiative et courage) devinrent moins importantes que l'habileté technique et la volonté de suivre avec précision les consignes rigoureuses, les directives strictes et les procédures établies, de même que la capacité de travailler en équipes. Des techniciens ingénieux et des professionnels très hautement qualifiés ont remplacé les poètes et les aventuriers.

De la même façon, les pionniers de l'automatisation dans les bibliothèques furent davantage des créateurs considérés plus nuageux que pratiques, des innovateurs jugés plus aventureux que techniciens. Ils jouissaient d'une liberté d'action considérable, favorisée par l'ignorance et le désintéressement de certains de leurs supérieurs quand ce n'était pas la terreur ou la crainte révérentielle à l'égard des ordinateurs et de l'analyse de systèmes. Les meilleurs de ces premiers innovateurs étaient en quelque sorte des hommes à tout faire, choisissant les tâches à automatiser, établissant les projets, programmant les opérations, implantant les systèmes et parfois opérant eux-mêmes les appareils et cajolant les sorties d'ordinateur. C'était là aussi une aventure fascinante marquée par la créativité. Tout cela a rapidement changé. Les travaux et les équipements sont devenus de plus en plus complexes et coûteux. Ce ne pouvait plus être l'oeuvre d'un seul homme dédié à l'innovation spontanée mais le travail d'équipes de spécialistes supérieurement formés, structurés, contrôlés, chargés d'effectuer le design de systèmes collectifs ou de participer à des groupes conseils attachés à des consortia. Le caractère de plus en plus sophistiqué des ordinateurs, les investissements de plus en plus considérables qu'ils exigent ont fait perdre aux pionniers une grande part de leur belle liberté originelle et leur indépendance créatrice et ils ont été appelés progressivement à travailler davantage au trans-

fert, à l'adaptation et à l'implantation de systèmes et logiciels déjà existants ou vendus par des entreprises commerciales. Il existe encore cependant des tenants du plongeon systématique et de la liberté délirante, à preuve, cette phrase que j'ai relevée d'un article du mois d'avril de la revue *The Futurist* dans lequel il est question de l'enseignement assisté par micro-ordinateur. "La seule chose, dit l'auteur, qui manque encore c'est le logiciel. Peut-être que la meilleure façon pour le développer "is to turn instructors loose on microcomputers and let them develop the software through actual use". La situation sera chaotique pour un moment mais elle va s'ajuster elle-même. La chose importante c'est de démarrer. Si l'on attend de savoir ce que l'on fait pour agir, on n'ira jamais nulle part! "If people wait until they know what they are doing, they will never get anywhere".

Sur cette question de la planification plus ou moins possible lorsqu'il s'agit d'innovation, je voudrais résumer ma pensée de la façon suivante: 1. il est assez normal de ne pas pouvoir planifier à très long terme lorsque l'on innove; 2. de toute façon, il serait inutile de planifier pour l'éternité puisque la technologie est en constante transformation, pour ne pas dire révolution; 3. sachant cela, il ne faut pas pour autant ne rien faire, ou se lancer aveuglément dans des aventures ou des projets non documentés; 4. il faut aussi éviter le piège d'innover parce qu'il le faut, ou que c'est la mode, ou pour doubler son voisin; 5. l'innovation coûtant très cher, il faut au moins, avant toute initiative, connaître les vrais besoins et estimer les coûts afférents à cette initiative. Enfin, les bibliothèques ont maintenant une expérience valable en matière d'innovation technologique et cette expertise devrait les inciter à la prudence et au réalisme. Elles devraient absolument soumettre leurs activités actuelles à une sérieuse et profonde évaluation. Cette opération constituerait la base minimum, l'étape préliminaire à tout nouveau développement. Ceci constitue déjà une forme de planification. Je me permets d'insister sur ce dernier point car je ne crois pas que les bibliothèques qui ont évalué après coup leurs initiatives technologiques soient nombreuses. Que coûte en réalité l'exploitation des banques de données? Cette activité est-elle rentable pour des bibliothèques de moindre envergure? Quel bénéfice marginal la clientèle tire-t-elle de chaque nouvelle banque documentaire? Le prêt automatisé est-il satisfaisant? Quelles sont les conséquences des pannes d'ordinateur, des arrêts de service, de la surcharge des systèmes pour le personnel et les usagers? Toutes ces questions doivent être posées dans

l'optique de la fonctionnalité des activités sans négliger cependant le caractère politique de certaines décisions prises antérieurement.

### Technologie et relations de travail

N'eût été la lecture de la revue *Life* à bord de l'avion, à laquelle j'ai fait allusion, je n'aurais pas commencé cette conférence de cette façon. J'aurais plutôt parlé d'abord de la gestion des ressources humaines. Cela peut sans doute vous étonner, mais je suis convaincue que ce n'est pas tant la gestion de l'innovation technologique en elle-même qui est importante et complexe mais bien plus celle des êtres humains engagés dans l'opérationnalisation des changements technologiques. Rappelons-nous seulement quelques-uns des conflits sérieux qui ont éclaté chez les postiers, au journal *La Presse* ou au *Times*, lors de l'automatisation de certaines opérations. Avec ou sans innovation technologique, la gestion des ressources humaines constitue le principal défi de tout administrateur. Il faut dire tout de suite que, dans un cas comme dans l'autre, la marge de manoeuvre du gestionnaire est relativement mince, en raison de ces contrats que constituent les conventions collectives et les protocoles qui dictent les trois quarts, sinon les sept huitièmes, des comportements.

Dans ce contexte, les changements dans les méthodes et les habitudes de travail qu'entraîne l'utilisation d'une technologie nouvelle sont pour ainsi dire inscrits au fur et à mesure dans les conventions de travail, soit par des lettres d'entente ou lors des renouvellements de ces conventions. Quelle part d'initiative reste-t-il à l'administrateur? Il lui reste la possibilité d'agir au niveau du climat de travail, au niveau de la préparation psychologique du milieu avant l'implantation des changements. Cette action est extrêmement délicate et de la plus haute importance. Elle requiert un doigté certain, une compréhension réelle des problèmes humains et une forme de leadership qui ne soit pas superficielle. Le malheur souvent vient du fait que les gestionnaires eux-mêmes ne sont pas toujours convaincus de la pertinence des modifications qu'ils doivent apporter. Comment susciter l'intérêt et la motivation et la coopération chez autrui si l'on n'est pas soi-même absolument favorable au renouveau technologique? La tâche n'est certes pas facile car la résistance au changement n'est pas que chez les autres; elle existe chez chacun de nous, à des degrés divers ou très souvent dans l'inconscient.

D'autre part, les gestionnaires sont parfois démunis face à certains phénomènes d'ordre strictement technique

difficilement explicables lorsqu'ils entrent en conflit avec des phénomènes d'ordre humain. Je n'en voudrais citer comme exemple que l'égard que l'on réserve aux ordinateurs, ventilés, humidifiés, traités aux petits soins alors que l'on a parfois des problèmes à obtenir des conditions ambiantes convenables pour les humains que sont les employés. Un ordinateur par exemple dans une atmosphère très chaude ou trop sèche s'arrêtera de fonctionner. L'employé de son côté, qu'il fasse trop chaud ou trop froid, ne s'arrêtera pas. Il a parfois l'impression que c'est lui la machine. Dans le même ordre d'idée, l'ordinateur en panne ne sera pas réprimandé ou ne subira aucune mesure disciplinaire même si cette panne entraîne, chez les emprunteurs de documents par exemple, des insatisfactions sérieuses. Vous verrez au contraire une nuée de spécialistes, de techniciens s'affairer autour du "malade" pour diagnostiquer le malaise. L'employé de son côté subira physiquement et moralement les conséquences de la panne et devra supporter sans trop regimber les invectives des usagers qui feront la queue devant le comptoir du prêt en réclamant les anciennes petites fiches de prêt et louangeant les systèmes manuels.

Dans les bibliothèques, il y a les humains qui opèrent les changements et il y a aussi les humains qui utilisent les résultats de ces changements. La gestion des innovations technologiques doit aussi tenir compte de cette catégorie d'êtres humains que sont les usagers. Ne connaît-on pas la répugnance que manifestent généralement étudiants et chercheurs à utiliser les microfilms, microfiches et autres micro-supports pour la documentation. Que dire aussi de la résistance de ces usagers face à l'utilisation des rayonnages denses et même des systèmes antivol!

La gestion des ressources humaines engagées dans l'exploitation et l'utilisation des innovations technologiques apparaît donc comme une fonction prioritaire et délicate qui doit être accomplie avec infiniment de minutie et de respect et un sens profond des relations humaines. Plus le climat de travail sera automatisé, machinisé, dépersonnalisé, plus il sera important d'accorder une attention particulière aux facteurs humains qui continueront d'avoir un impact dans l'organisation du travail et la fourniture des services. L'un de ces facteurs par exemple que l'on peut mentionner comme étant bénéfique, et qui fait éminemment appel au sens des responsabilités individuelles, c'est l'horaire flexible. Ce système, qui permet à l'employé d'agir en adulte consciencieux, peut s'appliquer dans n'importe quel contexte, qu'il soit technologique ou traditionnel. Mais il est

évident qu'il est encore mieux apprécié et qu'il a une portée plus significativement humaine dans un climat où la quincaillerie et la machinerie prennent de plus en plus d'importance. Une attention particulière aussi doit être apportée à la qualité des communications écrites et verbales entre supérieurs et employés, entre collègues, entre les diffuseurs et les clientèles, compte tenu de la quantité d'opérations codées, chiffrées, apparemment dénuées de vie, qui doivent être quotidiennement exécutées. Même le secteur de la référence, qui a toujours constitué un domaine d'échanges privilégié sur le plan humain, se déshumanise progressivement par l'utilisation croissante des banques de données auxquelles on accède par une panoplie de descripteurs et de phrases tronquées qui n'ont d'intéressant que leur commodité d'usage.

Pour continuer dans le domaine des réactions humaines, il faut être sensible aussi comme gestionnaire au phénomène inévitable qui surgit dès qu'une mécanique se perfectionne. Je m'excuse de l'analogie, mais tout le monde sait que les singes dans les laboratoires réussissent à contrer tous les défis que leur pose la mécanique au point que régulièrement les serrures des cages doivent être changées, à chaque fois que les bestioles en ont trouvé le secret, ce qui occasionne chez les responsables des maux de tête croissants. Qui n'a pas entendu parler de l'imagination et de la créativité remarquables que développent les usagers pour défier les systèmes antivols? Plus les systèmes sont sophistiqués, plus l'esprit d'invention s'aiguise. Les cégépiens qui étudient en informatique sont presque plus intéressés à défier les systèmes en programmant des tours de passe-passe, des trucs plus invraisemblables les uns que les autres, que d'assimiler la philosophie de chacun des langages. L'un aura trouvé le moyen de "pitonner" sur le compte d'un voisin, l'autre aura réussi à bloquer le circuit pour tel copain, etc., etc. Tout cela est assez normal et bien humain, mais implique pour le gestionnaire une vigilance constante et un sens de la prévision sans défaillance. Installer des systèmes, prévoir en même temps les faiblesses, les failles, de même que les comportements des utilisateurs: cela fait donc aussi partie de la gestion.

### **Le changement vu selon une approche systémique**

L'un des impacts les plus sérieux de l'application d'une nouvelle technologie dans le domaine des bibliothèques, et qui se traduit en cauchemar pour les administrateurs, tient au fait que le travail est effectué à l'unité mais de façon globalisante. Je m'explique: si par

exemple, en médecine, en 1981, on décide d'utiliser un nouvel instrument opératoire qui est le fruit d'une recherche technologique, on commencera à l'utiliser pour chaque cas qui se présentera à compter de cette date. Si dans le secteur industriel, on découvre une technique nouvelle pour l'embouteillage d'un produit quelconque, on l'emploiera dès le moment de la découverte et pour l'avenir. Dans ces deux cas, il n'y aura nullement lieu de revenir en arrière pour uniformiser l'output des années antérieures par rapport à celui d'aujourd'hui, pour actualiser en quelque sorte la production passée. Dans ces cas, les opérés des années antérieures sont opérés une fois pour toutes — bien portants ou morts; les bouteilles ont été remplies, vendues et vidées et elles n'ont aucun impact sur la méthodologie à venir.

Dans notre domaine, chaque changement, technique ou autre, doit être perçu de façon globalisante en incluant le passé, le présent et l'avenir. Changer de système de classification, par exemple passer du système Dewey à celui de la Library of Congress, implique des opérations de reclassification extrêmement coûteuses. Le jour où l'on a commencé à entrer le catalogage dans une banque de données, il a fallu entrevoir des programmes de conversion pour le catalogue rétrospectif. Le jour où l'on a décidé d'entrer les périodiques dans un système automatisé, il a fallu aussi investir ou prévoir un investissement pour le transfert des données antérieures. Le jour où l'on pense élaborer un programme d'acquisition de microtextes, il est à peu près certain qu'il faudra tôt ou tard examiner les fonds anciens et planifier leur microfilmage éventuel. Le transfert physique d'une collection exigera la mise à jour des fichiers, destruction de fiches devenues désuètes, intercalation des nouvelles. Décide-t-on d'installer un système de prêt en direct? Il serait inutile de songer à ne traiter que les nouvelles acquisitions. De la même façon, le traitement rétrospectif des collections est indispensable si l'on accepte d'installer des systèmes électroniques contre le vol. Chaque changement entraîne des révisions, des reprises d'opérations antérieures.

C'est pourquoi, malgré les remarques que je faisais au début au sujet de la planification à long terme, chaque changement que l'on entrevoit doit être examiné selon une approche très large, systémique, afin de percevoir toutes les implications de ce changement dans le temps et toutes les conséquences d'une opération sur une autre et les coûts souvent exorbitants qui leur sont reliés. Comme je l'ai dit plus tôt, l'innovation comporte nécessairement un stade expérimental. Habituellement, pour faire

passer une idée nouvelle, on effectue une étude de rentabilité et on propose un projet expérimental. La plupart du temps, les calculs sont plus ou moins réalistes ou plus ou moins biaisés selon la volonté que l'on a de faire accepter le projet. Puis, on s'aperçoit à un moment donné, trop tard habituellement, que certains aspects ont été oubliés ou négligés, que là où l'on prévoyait quatre employés il en faudra six, que l'on a mal évalué les besoins d'équipement nécessaire pour le projet, etc., etc.

À ce sujet, qui n'a pas été confronté à un "promoteur" chargé d'établir la grille des avantages et des inconvénients reliés à un projet nouveau? Plus le promoteur est enclin à faire passer le projet à tout prix, plus il accumulera la documentation favorable. Je me souviens avoir dit personnellement à l'un de ces promoteurs: "Je parierais que dans la bibliographie que tu as constituée sur le projet, il n'y a pas un seul article défavorable". Effectivement, aucune documentation, aucune critique négative n'avait été retenue... Dans une analyse coût/bénéfice, on gonflera les bénéfices, on escamotera certains coûts. Le plus bizarre, c'est que très souvent ces camouflages sont inconscients et c'est pourquoi les administrateurs doivent manifester clairvoyance et perspicacité, vigilance et lucidité. En évaluant, par exemple, un projet de catalogue SOM, ils devront non seulement tenir compte des économies à réaliser par l'abandon du classement des fiches et des économies de mobilier, mais aussi des coûts d'investissement qu'impliquent la duplication des microfiches et les refontes cumulatives, des coûts d'équipement, des problèmes éventuels d'entretien, de la perte possible d'un certain nombre de microfiches — donc des coûts de vérification, etc.

Autre exemple: le projet d'un fichier SOM collectif peut paraître à première vue merveilleux; en effet, quelle satisfaction remarquable que d'avoir à sa portée les catalogues de dix, quinze, vingt bibliothèques. Oui, mais... Quel serait l'impact sur le prêt entre bibliothèques? Les bibliothèques sont-elles toutes équipées pour répondre à une demande accrue? Quel serait le niveau de désenchantement des usagers qui constateraient que neuf fois sur dix les ouvrages repérés dans le fameux fichier sont ailleurs et que leur emprunt exigera plusieurs jours d'attente? Il est évident, comme le mentionnait le texte d'introduction à cette journée d'étude qui vous est parvenu il y a quelques semaines, que la "preuve n'est plus à faire des bienfaits de la technologie"; grâce à elle, les bibliothèques ont pu mieux rationaliser, développer, rentabiliser et contrôler leurs activités; la collaboration et le partage des responsabilités sont désormais possibles par le

biais des réseaux et surtout, surtout les usagers profitent maintenant de services qui, sans la technologie, n'auraient jamais vu le jour.

L'ensemble des bibliothécaires, face à l'automatisation des activités, se partage en trois catégories: ceux qui jonglent allègrement avec les systèmes présents et sont hantés par les systèmes à venir à un point tel qu'ils ont oublié qu'au bout du système il y a un lecteur avec deux pieds et deux bras; la deuxième catégorie est composée des indifférents qui "n'ont rien contre", mais qui ne sont pas enflammés d'ardeur et qui s'en passeraient volontiers; et, troisième catégorie, ceux qui sont favorables en principe à l'évolution technologique dans la bibliothèque, mais qui sont préoccupés essentiellement par l'utilisateur et en conséquence un peu réticents ou plutôt inquiets de l'impact sur la clientèle. Il faut peut-être de tout pour faire un monde, mais je fais un vœu pour que la troisième catégorie recrute le plus possible d'adeptes car c'est là que résident le bon sens et la sagesse. Et c'est de cette façon que le minimum de planification qu'il est possible d'effectuer comportera une analyse des besoins réels des usagers et comprendra aussi des mécanismes de communication et d'information pour les sensibiliser progressivement à l'avènement et à l'implantation d'une nouvelle technologie. La première catégorie que j'ai mentionnée n'est pas inutile bien sûr. C'est celle qui comprend encore quelques-uns de ces innovateurs impénitents qui ont le mérite de pousser coûte que coûte sur le progrès. Quant à la seconde, elle regroupe ce que l'on peut peut-être appeler l'indispensable majorité silencieuse.

Lors de cette conférence sur l'utilisation des micro-supports, à laquelle j'ai fait allusion au début de mon exposé, il est bien évident que l'ensemble des communications a fait état des bienfaits de leur utilisation dans les bibliothèques. C'est l'une des voies de l'avenir pour régler les problèmes d'espace auxquels nous sommes confrontés en raison de la croissance exponentielle du nombre des publications. Les problèmes de choix, de traitement, de contrôle bibliographique, d'entreposage, d'entretien ont certes été signalés et débattus. On y a peu parlé cependant des problèmes des utilisateurs. Les participants toutefois ont soulevé ces questions. Les conférenciers, on le devine, avaient été choisis parmi les bibliothécaires les plus engagés et les plus enthousiastes et sans doute les plus compétents dans ce domaine. Lors du dernier exposé, qui se voulait un bilan des activités et une perspective d'avenir, le conférencier s'est efforcé de vanter les progrès de la technologie et les développements prévisibles du futur et il a

conclu en disant: "Il est bien certain que nous devrons malheureusement vivre à l'avenir dans cet environnement technologique". Le mot "unfortunately" lui a sans doute échappé, ai-je pensé, et cela m'a paru significatif d'un certain niveau de réticence malgré tout; mais cette phrase m'a donné à réfléchir. Sur le moment, je me suis dit "c'est ridicule de vanter les mérites de quelque chose et de dire ensuite qu'il y a un certain malheur à devoir l'utiliser". Puis, réflexion faite, j'ai compris qu'il y avait là fort probablement beaucoup de lucidité. Le progrès technologique nous envahit, nous dépasse et nous ne pouvons le refouler. Ce progrès apporte d'immenses bienfaits mais aussi des problèmes considérables. On ne peut malheureusement pas profiter des bienfaits et oublier ces problèmes — ce serait trop beau. C'est probablement cela qu'a voulu exprimer ce dernier conférencier, ce qui constituait un genre d'avertissement aux participants.

En terminant, il serait bien facile de vous ressasser la vieille rengaine qui nous est servie depuis dix ou quinze ans, à savoir qu'en l'an 2000 chacun aura son terminal dans sa chambre ou son bureau, que l'information sera stockée électroniquement, que le livre aura peut-être disparu, que les bottins de téléphone et les livres de recettes seront sur microfiches et que chaque maison sera équipée de l'appareil de lecture nécessaire et d'un téléphone à écran où l'on verra son interlocuteur, etc. Je m'en garderai bien, car cela me fait penser à la civilisation des loisirs qu'on nous promet depuis si longtemps et qui n'est pas pour demain, bien que l'enseignement a déjà prévu des cours de récréologie; les horaires de travail sont toujours aussi longs et la mise à la retraite vient toujours aussi tard! Je m'abstiendrai de vous faire de telles prédictions sur l'avenir, car au rythme où la technologie évolue, cet avenir est imprévisible. Tout ce à quoi l'on peut penser aujourd'hui comme conséquences quotidiennes de l'innovation technologique est probablement insignifiant par rapport aux changements qui effectivement se produiront. Pensons seulement à ce qui s'est passé au cours des vingt-cinq dernières années! Les vingt-cinq prochaines vont sans doute être encore plus révolutionnaires, compte tenu de l'acquis présent.

Je lisais il y a quelque temps dans le *TV Hebdo* un court article sur la photonique intitulé: "La fibre optique va changer votre vie". On y faisait allusion, comme toujours, aux innovations de demain: votre téléviseur, genre de cerveau domestique, pourra bientôt non seulement recevoir mais transmettre des messages; vous pourrez emmagasiner vos instructions pour cuire le gigot, ou faire démarrer la voiture; il

vous permettra le magasinage visuel à domicile par une caméra mobile se promenant sur les rayons d'une épicerie, vous paieriez automatiquement vos factures; vous pourrez de la même façon lire sur votre écran un livre "emprunté" à la bibliothèque, effectuer toutes espèces de démarches administratives et même passer un électrocardiogramme chez vous, etc. Je me suis dit en lisant une fois de plus toutes ces promesses que l'homme de l'an 2000 vivrait dans son fauteuil. Si j'avais à recommencer ma carrière, je choiserais certes la diététique car les problèmes d'obésité en l'an 2000 vont être cruciaux!

Blague à part, pour ce qui est des développements futurs que nous aurons à gérer, on peut malgré tout les imaginer dans les domaines de la bibliothéconomie où la technologie a déjà commencé à s'appliquer, par exemple l'interrogation par terminal des catalogues, l'utilisation plus poussée des techniques vidéo, la transmission des documents par télécopie, etc., tous types d'activités déjà réalisables mais encore trop onéreuses. Je serais bien incapable de me prononcer sur l'impact que pourraient avoir sur nos opérations le développement de mémoires sur bulles magnétiques, ou de mémoires holographes, ou celui des micro-processeurs qui deviendront des nano-processeurs, mille fois plus puissants que les précédents, puis des pico-processeurs dont la densité sera un million de fois plus grande et qui pourraient changer la nature humaine s'ils étaient greffés au cerveau, comme le prédisent les futuristes, mais il est certain que tous ces développements plus spectaculaires les uns que les autres qui visent l'infinimental influenceront ce domaine de la documentation qui est menacé au contraire par le gigantisme.

Je ne me sens nullement compétente pour élaborer plus longuement sur ces prédictions et de toutes façons, pour celui qui cela intéresse, il y a suffisamment de documentation écrite sur la question. Depuis quelques années, on ne peut ouvrir une revue traitant de bibliothèques ou des sciences de l'information sans y trouver un article sur la bibliothèque de l'an 2000. Récemment, on a commencé à élargir les prévisions. Le bulletin de nouvelles de *College & Research Libraries* pour ce mois-ci porte en effet en couverture un court article sur les bibliothèques de recherche de l'an 2030. Le besoin de repousser les prévisions vient sans doute du fait que technologiquement l'on se rapproche très vite de l'an 2000; c'est peut-être aussi que les auteurs qui s'aventurent dans la prédiction estiment qu'en l'an 2000 il y aura trop de gens encore vivants pour vérifier leur prévision. En l'an 2030, la plupart d'en-

tre nous seront morts et enterrés ou de bons petits vieux à la retraite sur une plage de la Floride, s'il en reste de non polluée, ou parqués au sixième étage d'un quelconque HLM pour personnes âgées — et de toutes façons bien loin des problèmes de gestion de l'innovation technologique!...

Je reviens sur ce que je disais avant cette digression — il nous faut prévoir pour les bibliothèques, je crois, non pas tellement d'abondantes innovations "nouvelles" (je m'excuse de cette redondance), mais plutôt l'amplification et l'amélioration des applications déjà en vigueur à l'heure actuelle tant au point de vue du développement des collections, de l'organisation des fonds, de la communication de l'information, et même aussi de la formation documentaire. De la même façon, dans un environnement particulièrement dynamique, il faudra améliorer et raffiner

l'administration de ces innovations perfectionnées; l'expérience de la gestion, sans doute hasardeuse que nous vivons aujourd'hui, devrait nous permettre de développer progressivement des processus administratifs plus adéquats et efficaces encore.

Enfin, il m'apparaît que, quel que soit le niveau d'avancement de la technologie, les démarches futures dans l'utilisation de plus en plus courante des moyens qui seront à notre disposition devront s'appuyer sur quatre objectifs ou responsabilités premières:

1. améliorer la viabilité économique des bibliothèques
2. accroître la disponibilité des ressources documentaires
3. rendre l'information accessible au bon moment et au bon endroit
4. repersonnaliser les bibliothèques en mettant l'accent sur l'humanisation et la personnalisation des activi-

tés.

Cela semble banal, me direz-vous. Peut-être bien! Mais j'ai la profonde conviction que les processus vont considérablement changer, mais que les fonctions fondamentales, elles, ne changeront pas.

1. Au moment où ce texte est publié, le réseau Télécat/Unicat a été démembré, ce qui ne remet pas en cause la viabilité du système comme tel. Quelle orientation prendront les bibliothèques universitaires à titre individuel? Certaines maintiendront vraisemblablement leur participation au système d'UTLAS, d'autres adopteront un système différent, tel peut-être Dobis/Libis, d'autres seront tentées de développer un "in-house system". Ces diverses décisions imprévisibles, reliées à la dissolution du groupe Télécat/Unicat, auront, sans nul doute, un impact certain et direct sur la planification et le développement qu'effectuera UTLAS dans l'avenir.

**DE VRAI(E)S  
LIBRAIRES!**  
Librairie Renaud-Bray, 5219, Côte-des-Neiges (près  
Reine-Marie), Montréal H3T 1Y1 Tél: 342.1515

# Le rôle du bibliothécaire dans son milieu et la fonction de la bibliothèque publique

Par Gilbert Gagnon\*

*L'auteur met l'accent sur l'emploi d'un personnel spécialisé dans les bibliothèques publiques et sur leur place de plus en plus grande parmi les services municipaux communautaires. Devant la concurrence des moyens de communication avec le livre, le bibliothécaire a un défi à relever pour répondre aux besoins d'information et de documentation de tous les citoyens. L'auteur évoque la perception traditionnelle de la bibliothèque publique centrée sur la conservation du livre et la préparation de fiches et définit brièvement une nouvelle perception de la bibliothèque comme agent de promotion de la lecture, de diffusion de l'information et de changement socio-culturel.*

*The author stresses the importance of employing specialized personnel in public libraries and their ever expanding place in community services at the municipal level. Given the competition books face from other means of communication, the librarian must meet the challenge of responding to the information and documentation needs of citizens. The author discusses the traditional view of the public library based on book conservation and the preparation of catalog cards and briefly outlines a new view of the library as an agent for the promotion of reading, the dissemination of information and socio-cultural change.*

Un programme gouvernemental d'aide financière à la construction et à la rénovation de bibliothèques publiques est offert pour la première fois aux municipalités du Québec en 1980. C'est le moment approprié de mettre l'accent sur l'emploi d'un personnel spécialisé dans ces bibliothèques et sur la place de plus en plus grande que doit occuper la bibliothèque publique parmi les services communautaires d'une municipalité. Depuis quelques décennies la perception du rôle du bibliothécaire et de la fonction de la bibliothèque publique au Québec a changé radicalement.

La tendance actuelle dans le développement de la profession de bibliothécaire et des services de bibliothèque laisse prévoir une évolution aussi rapide, sinon plus, avec le développement accéléré de la technologie et des découvertes scientifiques, avec la progression géométrique des connaissances et l'accumulation de la documentation, avec le besoin de divertissement, d'identité, d'information, de formation continue et de compréhension d'une société en perpétuel changement et à la recherche d'un plus être.

La bibliothèque publique, par le leadership et le dynamisme de son personnel spécialisé, sera sans doute amenée à s'impliquer de plus en plus dans le développement culturel, social et économique du milieu à desservir.

## *1. La perception de la profession de bibliothécaire et de la bibliothèque publique au Québec.<sup>1</sup>*

**Le bibliothécaire et la bibliothèque avant 1960.** — Pendant cette période, le bibliothécaire, généralement formé par les études classiques, est considéré comme un humaniste et un érudit qui passe une grande partie de son temps à faire des recherches dans la solitude derrière les rayons d'une bibliothèque accessible à un petit groupe de privilégiés. Sa formation fait de lui un homme cultivé et possédant de vastes connaissances dans tous les domaines du savoir. Il est ainsi apte à orienter, à conseiller et à éclairer les lecteurs dans le choix des livres sans ignorer la morale et la doctrine chrétienne. Il voit la bibliothèque comme un temple sacré, un genre de musée où l'on entrepose et conserve des documents. Elle est en quelque sorte un objet de luxe que l'on maintient avec un minimum de frais. Les livres sont souvent classés selon les normes du bibliothécaire qui passe une bonne partie de son temps à expérimenter ses techniques personnelles plutôt qu'à attirer de nouveaux usagers à la bibliothèque.

La profession de bibliothécaire est définie comme un métier permettant d'exercer une activité plus ou moins

rémunératrice. Le bibliothécaire est le plus souvent un enseignant à la retraite, un religieux, un commis, un technicien ou une dame bénévole. La majorité des membres de l'association des bibliothécaires n'ont pas un diplôme universitaire reconnu.

**Le bibliothécaire et la bibliothèque après 1960.** — Pendant cette période, des événements tels que la remise en question du système de valeurs religieuses et sociales, la prise de conscience d'une réforme scolaire et le besoin d'un affranchissement aux niveaux culturel et économique provoquent des changements profonds au sein des groupes sociaux. Pour leur part, les bibliothécaires n'échappent pas à ces changements et réévaluent leur action et leur rôle dans la société québécoise. Le changement de statut de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, la création de la Commission et du Service des bibliothèques publiques, le développement du Service de bibliothèques scolaires, la fondation de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) et de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

\* Gilbert Gagnon est sociologue au ministère des Affaires culturelles.

et l'adhésion des bibliothécaires au syndicalisme vont favoriser l'émergence d'une nouvelle image de la profession de bibliothécaire.

En effet, les exigences scientifiques prennent plus d'importance que l'humanisme dans les facteurs de structuration de la pensée des bibliothécaires. Les questions à l'ordre du jour des congrès de jadis telles que l'humanisme chrétien, la critique littéraire, la morale, les devoirs du bibliothécaire et son rôle d'éducateur sont remplacées par celles de la mécanisation des services techniques, l'administration, la planification du développement des bibliothèques, la recherche, la compétence, les qualifications des bibliothécaires, etc. Le syndicalisme a eu un effet positif sur les conditions de travail et la description des tâches du bibliothécaire. La CBPQ a contribué aussi à relever le niveau de compétence des bibliothécaires. Le bibliothécaire professionnel doit maintenant détenir une maîtrise en bibliothéconomie en plus d'un titre universitaire dans une autre discipline.

## 2. *L'évolution récente de la profession et des bibliothèques publiques.*

La spécialisation des bibliothécaires n'est pas terminée puisque déjà certains bibliothécaires possèdent une formation en informatique, en marketing, en animation ou en administration. La bibliothèque publique doit maintenant être considérée comme une institution vivante où le bibliothécaire doit prendre les initiatives nécessaires pour aller au devant du public au lieu d'attendre passivement un public plus ou moins marginal. Elle doit être un centre de documentation et d'information qui fournit des outils nécessaires au développement culturel.

L'informatisation et l'automatisation des opérations techniques, en particulier dans la préparation des fiches et dans le service du prêt, devraient faire disparaître la répétition des mêmes tâches dans les bibliothèques publiques. La concertation et la coopération entre les bibliothèques devraient entraîner une utilisation plus grande et plus rationnelle de la documentation. La centralisation de certaines opérations telles que l'achat de volumes, la préparation de fiches, le catalogage et la classification serait une façon d'économiser les ressources matérielles et humaines au bénéfice des lecteurs et de la population.

Au Québec, 25% des bibliothèques publiques autonomes situées dans les municipalités de 5000 habitants ou plus sont maintenant entrées dans ce processus de rationalisation de l'emploi de leurs ressources. La conception de leur bibliothèque est ainsi très différente de

celle de la bibliothèque traditionnelle. Elle est un centre d'animation à la lecture et de promotion du livre où une bonne proportion du budget et du nombre d'employés est utilisée à conseiller les lecteurs, à susciter l'intérêt à la lecture, à attirer des usagers en faisant connaître la bibliothèque à la population, à étudier ses besoins et à évaluer le rendement de la bibliothèque. Pour leur part, les bibliothèques centrales de prêt font en commun le traitement de leur documentation, centralisent leurs opérations techniques et s'approprient à informatiser leur système de rotation des collections de livres.

## 3. *Le défi du bibliothécaire pendant les prochaines décennies*

**L'utilité de la bibliothèque.** — La bibliothèque publique occupe une place très importante parmi les services municipaux offerts aux citoyens. L'information est de plus en plus stockée sur des microfilms et des documents audio-visuels pour économiser l'espace, mais le livre demeure l'un des supports privilégiés pour la diffusion des connaissances et pour la formation personnelle. Les média électroniques n'ont pas encore réussi, jusqu'à maintenant, par leur influence, à minimiser l'importance du livre et à diminuer la proportion de lecteurs et d'usagers de la bibliothèque. Le livre demeure un instrument irremplaçable de développement culturel. Cependant, la rareté de la matière première du livre entraînera des coûts d'achat de plus en plus onéreux qui inciteront le citoyen à fréquenter sa bibliothèque.

**Les objectifs du bibliothécaire.** — Le bibliothécaire a la tâche d'organiser la lecture publique de façon à atteindre deux objectifs: démythifier la bibliothèque souvent perçue comme un endroit pour les adolescents, les étudiants et les "gens cultivés" et baser sur le livre une action culturelle favorisant la formation personnelle du citoyen.

Le type de bibliothécaire capable d'atteindre ces objectifs est caractérisé par son dynamisme et par la polyvalence de sa spécialisation et de sa fonction, en particulier dans les moyennes et petites bibliothèques où le personnel est plus restreint.

**La concurrence des moyens de communication avec le livre.** — Pour assurer sa survivance et sa rentabilité, la bibliothèque ne peut plus conserver son mode traditionnel d'administration et de fonctionnement dans une société nouvelle qui utilise les moyens modernes de diffusion de l'information. Le développement des techniques audiovisuelles, du microfilm et de l'ordina-

teur obligera la bibliothèque à se transformer rapidement afin d'être en mesure de stocker l'information et d'organiser sa diffusion. La bibliothèque devra ainsi automatiser ses opérations techniques, s'affilier à un réseau national et accroître les qualifications de son personnel afin de demeurer la principale source d'information du milieu, afin d'avoir accès aux connaissances qui doublent à tous les dix ans et afin de répondre adéquatement aux besoins de sa clientèle. Le bibliothécaire a donc un rôle très important à jouer dans la nouvelle "société câblée".

"...the librarians have a special responsibility to ensure that technological change is moving into the fabric of society in ways which enable libraries to: broaden and also personalize their information services to the public, strengthen their ability to communicate with other libraries and with users, and increase their internal productivity... The library of the future will be more than a place to house physical manifestations of the printed word, it will become the public's main access link to a network of knowledge containing all types of information in all types of formats."

**La formation du bibliothécaire.** — Le bibliothécaire de la bibliothèque publique a besoin, en plus de sa formation en bibliothéconomie, d'un bagage de connaissances et de techniques pour étudier les besoins de son milieu, la structure sociale de la population et son environnement culturel et pour accroître la fréquentation de la bibliothèque.

La profession future de bibliothécaire dépendra de la qualité des services d'information et de documentation dispensés aux citoyens et de l'influence de la bibliothèque publique sur l'évolution de la société.

**Le bibliothécaire-conseiller.** — Le bibliothécaire possède des connaissances en psychologie et en sociologie et a des aptitudes pour les relations interpersonnelles et la communication documentaire. Il identifie l'appartenance sociale de l'utilisateur qui le consulte et connaît ses intérêts. Sa connaissance de la production littéraire et ses méthodes de repérage de la documentation lui permettent d'offrir la plus large représentation du savoir humain. Il guide le lecteur dans le choix de l'information et de ses lectures avec impartialité et un respect de ses valeurs religieuses, morales ou politiques. En dialoguant avec le lecteur, le conseiller en lecture lui donnera non seulement l'information qu'il veut, mais aussi celle qui répondra adé-

quement à ses besoins. Le bibliothécaire est aussi l'un des principaux conseillers de l'architecte dans le design de la bibliothèque et dans l'aménagement de locaux attrayants, spacieux et fonctionnels.

#### **Le bibliothécaire-animateur.** —

L'animation de la lecture est l'une des fonctions les plus importantes de la bibliothèque pour diffuser l'information et la documentation, pour accroître sa fréquentation par les citoyens et pour faire bénéficier au maximum les usagers de leurs lectures. La bibliothèque est un lieu de rencontre, de communication, d'échange, de confrontation et de critique sur des thèmes littéraires, des livres lus, des sujets d'actualité, des problèmes sociaux, des projets de loi, des activités créatrices ou artistiques, etc.

L'animateur a l'embarras du choix des activités à organiser pour faire connaître le livre et développer les intérêts et les habitudes de lecture des citoyens de son milieu. Il est appuyé dans son action par le comité des amis de la bibliothèque qui ont suivi un stage de formation en animation littéraire ou un cours de lecture rapide. Le bibliothécaire-animateur répond aux préoccupations des diverses catégories d'usagers. Parmi ceux qui veulent de l'information, certains ne sont pas sûrs d'être satisfaits, ou ne connaissent pas les services de la bibliothèque, ou ne savent pas comment les utiliser, ou encore sont tout simplement insatisfaits.

#### **Le bibliothécaire-"promoteur".** —

Une autre fonction très importante du bibliothécaire est d'utiliser tous les moyens publicitaires existants pour faire connaître la bibliothèque dans son milieu. Il utilise de plus en plus les techniques du marketing. Cette fonction est définie comme l'orientation des besoins des consommateurs selon la connaissance de leurs comportements et de leur mode de vie. Le marketing a d'abord été développé dans les entreprises à but lucratif et est de plus en plus utilisé par les organismes sans but lucratif. Il a l'avantage de mettre l'accent sur l'information aux consommateurs plutôt que sur la fabrication et la préparation du produit.

Selon James E. Freeman<sup>1</sup>, l'utilisation du marketing par des bibliothèques et des services d'information sans but lucratif est assez récente. Son application devra être généralisée à l'ensemble des bibliothèques afin de concurrencer d'autres services d'information du secteur privé qui utilisent régulièrement cette technique.

Dans la promotion de sa bibliothèque, le bibliothécaire doit faire interve-

nir divers facteurs dont la qualité et la rapidité des services offerts à toute la population, l'étendue des champs d'intérêts des lecteurs actuels ou potentiels, la facilité et la gratuité de l'emprunt, la compétence du personnel, l'horaire d'ouverture, la proximité du parc de stationnement, des centres d'achat, de loisir et des affaires, etc. Les campagnes publicitaires dans les mass-media sont accompagnées de la distribution de macarons, d'affiches et de feuillets dans les écoles, les centres de loisir et les endroits stratégiques fréquentés par la population et requièrent la collaboration du milieu des affaires.

#### **Le bibliothécaire-agent de changement culturel et social.** —

La bibliothèque est de plus en plus considérée comme un pôle catalyseur du développement culturel de la municipalité et de ses quartiers. Elle est le lieu de manifestations culturelles qui mettent à contribution le livre et l'information sur les arts et la vie culturelle et favorisent son utilisation optimum par la population.

Sans minimiser sa fonction spécifique, la bibliothèque a donc une contribution importante à apporter au développement culturel du milieu. Elle doit, selon James Thompson<sup>2</sup>, être un lieu de participation des citoyens à la vie culturelle et artistique. Le bibliothécaire y organise ainsi avec la collaboration du comité culturel local des manifestations culturelles qui incitent le citoyen à pratiquer des activités créatrices. Le livre est présenté lors de ces manifestations comme à l'occasion d'activités de loisirs (vacances, jardinage, artisanat, sport, etc.), d'événements annuels, de débats sur des questions de l'actualité, etc.

Le bibliothécaire en chef doit repenser les tâches de son personnel en fonction de services d'information communautaire qui ont un impact sur la solution de problèmes sociaux. Il doit ainsi définir une nouvelle approche de ses relations avec son milieu. Sa connaissance des caractéristiques socio-économiques de la population (âge, sexe, scolarité, langue, etc.), de l'évolution culturelle de la population et des problèmes sociaux (délinquance, familles désunies, chômage, maladie, vieillesse, etc.) lui permet d'améliorer la qualité des services de bibliothèque à la population. Avec l'appui du conseil municipal, des leaders, des organismes socio-culturels, des hommes d'affaires et des entreprises, le bibliothécaire contribue à orienter la vie des citoyens vers un plus être.

En collaboration avec le service de la protection publique de sa municipalité, le bibliothécaire organise, par exemple, des rencontres sociales ou sportives avec un groupe de jeunes délinquants afin de discuter de sujets qui les intéressent et de connaître leurs besoins en

lecture. Il peut ainsi leur faire visiter la bibliothèque et leur proposer des lectures pour occuper leur temps libre. D'autres actions concrètes peuvent aussi être entreprises avec les assistés sociaux, les chômeurs, les malades et les personnes âgées. La lecture a, chez ces groupes défavorisés, un effet de valorisation personnelle et sociale, apporte une meilleure compréhension de leur environnement socio-culturel, favorise la communication interpersonnelle et facilite leur intégration sociale. Des études ont en effet démontré la fonction thérapeutique de l'activité de lecture. Elle soulage ainsi les vieillards de leurs problèmes d'ennui et d'isolement, elle adoucit la douleur et parfois hâte la guérison des malades.



Le bibliothécaire a donc à élaborer une stratégie adaptée au milieu à desservir afin de donner aux citoyens de toute condition les moyens matériels et intellectuels d'accéder à toutes les connaissances en respectant les libertés de chacun. Il est de plus en plus conscient de sa responsabilité comme agent de changement socio-culturel de sa communauté.

L'action du bibliothécaire aura un plus grand impact qu'actuellement sur la fréquentation de la bibliothèque et sur la circulation de l'information et de la documentation. Il lui sera toutefois plus difficile, à moins de trouver les indices appropriés, de mesurer avec précision l'impact de la bibliothèque sur l'évolution socio-culturelle de la population.

Au Québec, la recherche sur la lecture et les bibliothèques est quasiment inexistante. Il faudra donc rattraper ce retard et développer en particulier des techniques d'évaluation du rendement de la bibliothèque publique qui nécessitera des investissements de plus en plus élevés. Il serait peut-être utopique d'espérer qu'un jour on ait les données qualitatives et quantitatives permettant de montrer dans quelle proportion la bibliothèque publique contribue à réduire les coûts sociaux et à augmenter le produit national brut.

1. Gilbert Gagnon, "Les Idéologies des bibliothécaires canadiens-français 1951-1968", *Documentation et bibliothèques*, vol. 22, no 4 décembre 1976, pp. 169-179.

2. Joseph Becker, "Libraries, society and technological change", *Library Trends*, Winter 1979, p. 413.

3. James E. Freeman, "Information Marketing", *Annual Review of Information Science and Technology*, vol. 13, 1979, pp. 37-59.

4. James Thompson, *Library Practice: a philosophy of librarianship* (Bingley: Linnert Books and Co. Inc., 1973), p. 65.

# L'efficacité du système de repérage dans la perspective de la désuétude documentaire\*

Par Jean de Bonville\*\*

*L'élagage ne suffit pas à résoudre les problèmes de sous-utilisation de la documentation. Car en plus d'être due à la désuétude de l'information, l'entropie du système documentaire résulte du comportement des responsables du traitement, des responsables de la sélection et des usagers.*

*Weeding alone cannot solve the problem of the under-utilisation of documentation. For, in addition to being caused by information which is out-of-date, the entropy of a documentary system is a result of the behaviour of those responsible for the processing and selection of material, and the users.*

L'intérêt de cette journée d'étude tient dans la façon de poser les problèmes, façon peu coutumière dans nos milieux bibliothéconomiques. En contrepartie, cette approche exige de la part des participants au débat un effort pour éviter les ornières habituelles mais en même temps pour respecter la thématique suggérée. Je tenterai quant à moi de proposer des réflexions complémentaires à l'exposé de mes co-panelistes. Certains s'intéressent particulièrement à l'activité de communication des chercheurs. Pour ma part, je m'attarderai principalement aux implications de la désuétude de l'information pour les services documentaires eux-mêmes. Voici l'ordre dans lequel j'aborderai mon propos.

Tout d'abord, je crois utile de m'attarder aux concepts évoqués par le sous-thème proposé (l'élimination de l'anti-information en tant que source d'interférence dans le repérage de l'information: — la mesure de la désuétude intellectuelle de l'information documentaire), soit:

- A. l'information et son corollaire
- B. la redondance
- C. la documentation
- D. l'anti-information (ou entropie)
- E. la désuétude de l'information et de la documentation.

En second lieu, j'envisagerai quelques composantes et activités du sys-

tème d'information documentaire dans une perspective de repérage de l'information.

## I. Définition des concepts

Il m'apparaît nécessaire, au départ, de définir les concepts clés que j'utiliserai de façon à poser le problème avec précision et assurer l'efficacité de mes propos.

**Information.** Au sens courant du terme, il est synonyme de nouvelles, de message et se réduit, à la limite, au contenu d'une chose signifiée. Les théoriciens de l'information, à la suite de Claude Shannon, ont proposé une définition plus précise du concept, qu'Abraham Moles exprime ainsi: l'information, c'est la "mesure de la réduction de l'incertitude qu'il peut y avoir au sujet de l'état d'une partie de l'univers (ce qui se passe au lieu de l'émetteur) par l'intermédiaire d'un message". L'information, c'est la mesure de l'efficacité des signes utilisés pour rendre efficace un message chargé d'un contenu précis.

**Redondance.** Le concept de redondance est corollaire d'information. Il désigne en général ce qui est dit en trop, en excès par rapport à ce qui est nécessaire pour la compréhension par le récepteur.

En pratique la redondance est aussi une mesure de l'excédent relatif de signes par rapport au nombre minimal nécessaire pour convoier la même quantité d'originalité. La redondance est donc, vue sous l'angle de l'économie des signes, un gaspillage des signes dans la transmission.

On voit ici que le concept d'information est relatif: il mesure l'efficacité d'un rapport entre un récepteur et un émetteur de message, c'est-à-dire une communication. Il peut y avoir communication sans transfert d'information, ou circulation d'information relativement faible compte tenu du nombre de signes utilisés. D'après cette définition de l'information, il apparaît tout de suite abusif d'utiliser l'expression information ou même information documentaire pour désigner des documents emmagasinés sur des tablettes. Ces documents sont susceptibles de devenir information, ils sont de l'in-

\* Texte légèrement remanié d'une conférence prononcée au colloque organisé conjointement par la C.B.P.Q. et l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal le 28 mars 1980 et intitulée: *Pour une gestion plus rationnelle des fonds documentaires*.

\*\* Jean de Bonville est conseiller à la documentation en communication à la Bibliothèque de l'Université Laval.

formation en puissance mais c'est leur utilisation, par des usagers qui y puiseront des éléments nouveaux par rapport à leurs besoins, qui fera passer l'information de la puissance à l'acte. L'information sera alors la mesure de l'originalité transmise du document au lecteur.

**Document.** Le document ou la documentation, c'est la trace ou le support, l'ensemble des traces ou des supports sur lesquels sont conservés, au sens de mis en conserve, des messages jusqu'à leur utilisation, c'est-à-dire leur consommation (l'information, si l'on poursuit l'analogie avec l'alimentation serait la valeur calorifique de chaque aliment). Information et documentation ne sont pas synonymes donc non réductibles l'un à l'autre. Le document est un objet matériel destiné à assurer la conservation de messages. Le document est le support des messages; par extension et abusivement, on l'identifie parfois aux messages eux-mêmes. Mais l'information implique une relation entre le document ou plus précisément son contenu, c'est-à-dire les messages qu'il contient, et un récepteur, c'est-à-dire l'utilisateur du document. Sans cette nécessaire sublimation (l'information est la sublimation de la documentation) ou ce passage de la puissance (le message) à l'acte (l'information), le document et la documentation ne servent à rien sauf à fournir de l'emploi aux documentalistes et aux bibliothécaires. Au contraire, c'est l'actualisation du document en information qui justifie et valorise le rôle du spécialiste de l'information documentaire (S.I.D.).

**Entropie.** L'anti-information ou plutôt entropie puisque l'information est la négentropie. L'entropie est la mesure du degré de désordre de l'arrangement d'éléments disparates contenus dans un ensemble fermé. Si on utilise le concept d'entropie en documentation, on peut dire qu'il s'applique (i) à une déperdition à la limite totale d'information due au défaut des émetteurs et des récepteurs d'entrer en contact au moyen des documents et à (ii) l'accumulation désordonnée des messages contenus dans les documents sans qu'il soit possible pour les utilisateurs documentaires d'avoir accès à l'information désirée.

**Désuétude de l'information.** Il est nécessaire de distinguer la désuétude de l'information de la désuétude de la documentation. La désuétude de la documentation, c'est le processus par lequel l'intérêt d'un document décroît; elle est mesurée par la probabilité de plus en plus faible que ce document soit demandé et consulté par un usager. La désuétude de l'information, c'est le

déclin, dans le temps, de la validité ou de l'utilité des messages contenus dans les documents.

Ce déclin peut se produire pour plusieurs raisons:

— le contenu des documents est toujours valide mais il a été incorporé dans des ouvrages récents;

— le contenu des documents est valide mais remplacé par des documents plus récents;

— le contenu des documents est valide mais se trouve dans un secteur d'intérêt déclinant;

— le contenu des documents n'est plus valide.

Voici donc le sujet de discussion. Dans quelle mesure la présence, dans le système documentaire, d'éléments inutilisés voire inutiles (anti-information) empêche-t-elle des documents (documentation) de remplir les besoins d'information des usagers? Cette question est posée dans l'hypothèse que la désuétude de la documentation et de l'information participe d'une manière significative à l'entropie du système documentaire. En clair, on pourra dire que: le système documentaire (ou la bibliothèque) contient trop de documents qui ne servent jamais et ceux-ci réduisent les possibilités d'utilisation optimale des autres documents. La solution sur mesure pour ce genre de problème, le cliché pour administrateur à la mode, le maître-mot, c'est *l'élagage*. Il faut élaguer. Élaguons et tout redeviendra comme avant. Mais avant quoi?

## II. Problèmes de repérage de l'information

Il est important, me semble-t-il, avant de nous lancer dans les rayons de nos bibliothèques pour la corvée de l'élagage, de réfléchir sur les causes de l'entropie documentaire et d'abord de nous poser des questions (i) sur cette fameuse entropie (ou anti-information) dont le seul remède serait l'élagage et (ii) sur la désuétude documentaire qui serait la principale cause de l'entropie.

### Le problème

#### 1. La désuétude de l'information.

— La désuétude de l'information semble être un phénomène simple et irréversible. Une "littérature" abondante en décrit le mécanisme. Il faut prendre garde de se laisser entraîner à des conclusions hâtives. En effet, plusieurs phénomènes sont susceptibles de fausser notre perception de l'utilisation des fonds documentaires et, à la limite, de créer de toute pièce l'impression de désuétude.

a) La croissance exponentielle de la documentation implique que, toutes choses étant égales, les documents de

1980 seront deux fois plus utilisés que ceux de 1965, parce que deux fois plus nombreux.

b) Sous des unités documentaires en apparence stables, il y a inflation documentaire, ce qui crée une impression de plus faible utilisation de la documentation plus âgée. Par exemple, un périodique dont le volume a doublé (20 à 40 articles par an) est susceptible d'une utilisation accrue sans que, statistiquement, il n'y ait eu de changement dans le nombre d'unités documentaires.

c) De 1965 à 1980, la consultation elle-même des documents augmentera aussi même si le nombre de documents reste stable, à cause du nombre croissant de clients.

d) À cette croissance de la clientèle peuvent correspondre des modifications dans ses intérêts qui entraînent le déclin de l'utilisation de la documentation dans certains secteurs et la croissance dans d'autres secteurs.

e) L'effet du temps sur la documentation est variable selon les disciplines et la nature des sciences: plus faible en sciences humaines qu'en sciences pures; plus rapide en technologie qu'en science; plus faible en droit et en musique qu'en psychologie ou en éducation. L'établissement du taux de désuétude documentaire exige des études serrées.

f) La désuétude de l'information telle qu'observée par l'étude des citations ne coïncide pas nécessairement avec l'utilisation documentaire effective dans une bibliothèque donnée, et réciproquement; ce qui exige des études *ad hoc* dans chaque bibliothèque.

Dans cette perspective, on peut dissocier les deux volets de la désuétude:

(i) l'information en puissance dans les documents devient moins précise, moins valide et moins pertinente avec le temps; (ii) les utilisateurs du système documentaire se comportent comme si (i) était fondé.

Toute procédure pour enrayer l'entropie due à l'encombrement du système documentaire par une documentation désuète devrait donc reposer sur l'étude du comportement même des usagers qui déterminent par leur utilisation effective des documents le rythme de désuétude de l'information contenue dans les documents, indépendamment de la valeur intrinsèque de cette information.

#### 2. Raisons de l'entropie documentaire.

— L'entropie du système documentaire peut être attribuable à plusieurs phénomènes. Daniel Gore en invoquait quelques-uns dans un article dont l'intitulé comportait une allusion à la Tour de Babel. Il observait que les bibliothèques contiennent à la fois trop de livres pour leurs capacités d'emmagasinage mais pas assez, parmi les ou-

vrages disponibles dans leur catalogue, pour répondre aux besoins de leurs clients. Avant de jeter la pierre aux seuls responsables du choix de ces ouvrages inutilisés et de passer à leur élagage, considérons les facettes de l'entropie:

a) Le premier facteur peut être l'encombrement. On peut envisager un encombrement physique de l'espace: saturation, manque d'unités de rayonnement pour emmagasiner toute la documentation. Cet encombrement peut être, et est effectivement, la plupart du temps, concomitant d'une trop faible disponibilité des ressources les plus demandées, donc de besoins documentaires non satisfaits.

Étant donné que les problèmes que nous discutons ont trait à l'efficacité du repérage et non à une gestion rationnelle des locaux, le manque d'espace n'est pas un véritable problème, puisque l'ajout de nouveaux locaux n'entraînera en rien une modification dans l'efficacité du repérage. Par ailleurs, l'insatisfaction des usagers à l'égard d'ouvrages non disponibles n'est pas un problème de repérage, ou d'entropie, à proprement parler. Il suffirait de prévoir des procédures, assez simples d'ailleurs dans les bibliothèques où les opérations d'acquisitions et de prêt sont automatisées, pour satisfaire ces besoins.

La croissance rapide du nombre d'unités documentaires entraîne cependant une augmentation parallèle du système de repérage, c'est-à-dire du catalogue. Dans l'état matériel du catalogue sur fiches, cette croissance a un effet entropique sur le repérage puis-

qu'elle entraîne des délais dans le temps de repérage. Dans ce cas, la présence dans le système de repérage de toute mention (fiche) d'un document inutilisé est facteur d'entropie. On doit aviser des moyens (i) d'éviter cette entropie ou sinon (ii) de la corriger. Dans l'état matériel du catalogue sur ordinateur, le nombre d'unités physiques représentées dans le système documentaire constitue une donnée moins importante compte tenu des capacités de traitement de l'ordinateur. En conséquence, la nécessité de contrôler le nombre d'unités physiques disparaît, du point de vue de l'efficacité du repérage.

b) Second facteur: l'encombrement du système de repérage, c'est-à-dire sa tendance vers l'entropie, peut être attribuable à d'autres raisons que le trop grand nombre d'unités physiques représentées. Attribuable, par exemple, à la polysémie du langage documentaire ou à la pauvreté de son lexique, qui oblige à regrouper sous des concepts trop peu nombreux un trop grand nombre de représentations d'unités documentaires, ce qui entraîne des délais d'utilisation.

Si la représentation des unités documentaires entraîne une déperdition trop grande d'information sur leur contenu, il est fort possible que le système de repérage participe à l'entropie en condamnant à l'inutilité des documents, faute de donner une représentation judicieuse de l'information qu'ils contiennent en puissance ou bien en coordonnant les facettes du contenu représenté (par la vedette-matière) de telle façon que le temps de repérage est

augmenté et que les possibilités de déperdition d'information s'accroissent.<sup>2</sup>

c) Le dernier facteur que je voudrais évoquer a trait aux utilisateurs eux-mêmes dont les comportements peuvent contribuer à l'entropie ou tout au moins, comme on l'a vu, déterminer la désuétude documentaire. Les remarques de Gore concernant la forte utilisation d'une partie des fonds documentaires, qui entraîne une insatisfaction des besoins faute d'un nombre suffisant d'exemplaires, suggèrent des réflexions sur les comportements des usagers. Il y a fort à parier que plus grande sera la proportion d'étudiants de premier cycle dans la clientèle d'une bibliothèque de recherche plus fort sera le phénomène. En effet, le comportement documentaire de l'étudiant du premier cycle présente des traits évènements de grégairisme: lecture des documents figurant dans la bibliographie du cours, et de ceux-là seuls; réticence à rechercher des documents de remplacement et difficulté aussi, compte tenu des limites du système de repérage, de trouver efficacement ces documents de remplacement.

Le comportement du chercheur et du professeur est aussi, sur le plan documentaire, peu inventif. Leur dextérité et leur autonomie documentaires sont en général faibles, si bien qu'ils n'arrivent pas à exploiter adéquatement un système documentaire déjà peu "performant". Ils participent donc eux aussi, de ce fait, à la désuétude documentaire. Dans cette perspective, les études sur les usagers pourraient conduire à des activités d'information et de



## LA CENTRALE DES BIBLIOTHÈQUES

1685 est. rue Fleury, Montréal H2C 1T1 — Tél. 381-8891

### Répertoire des documents catalogués par la Centrale des bibliothèques

*Le temps est précieux, économisons-le!*

Les index du Répertoire des documents catalogués par la Centrale des bibliothèques de 1972 à 1977 ont été refondus dans un seul ordre alphabétique. Un seul index pour six années. Procurez-vous cet instrument indispensable.



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

NOUVEAU

NOUVEAU

**Index refondu 1972-1977**  
**Centrale des bibliothèques,**  
**1980**

**1 278 pages**  
**ISBN 2-89059-012-7**  
**20,00 \$**

formation susceptibles d'améliorer la performance du système documentaire.

### Les voies de solution

Voilà donc identifiés trois groupes d'intervenants dont le comportement affecte l'efficacité du système de repérage et du système documentaire en général, et donc l'entraînement vers l'entropie: les responsables du traitement, les responsables de la sélection, les usagers.

#### 1. Les services de traitement. —

La notion d'efficacité de repérage y est-elle une préoccupation? Quels sont les services de traitement qui, parmi leurs statistiques, en tiennent sur le taux de rappel du système? Ne se limite-t-on pas trop souvent à des données comparables du type de celles que tiendrait une conserverie. Pourtant la mise en conserve de l'information ne doit pas être assimilée à celle des petits pois. Quelles sont les recherches menées non pas sur les systèmes existants pour choisir celui que l'on doit adopter mais sur leurs possibilités intrinsèques. Voilà des questions à poser, à la lumière du sous-thème proposé, aux responsables du traitement documentaire.

Prenons pour exemple Telecat/Unicat que je connais mieux. Quelles sont les clés d'accès au système pour l'utilisateur: les mêmes, exactement, sur ordinateur que sur fiche. On choisit un outil très efficace, l'ordinateur, et on n'utilise qu'en partie ses possibilités. La date de publication est un facteur important dans le repérage pour éliminer la documentation jugée désuète. La date n'est pas une clé d'accès au document. Non plus que la langue. Ni le type de document alors que l'on sait que le taux de désuétude varie selon les types de documents (les rapports de recherche et "working papers" vieillissent plus rapidement que les manuels, etc.). Les vedettes-matière sont disponibles mais dans l'ordre même où elles figurent sur les fiches. Non seulement utilise-t-on des vedettes-matière qui figent, *a priori*, les contextes documentaires, du fait de leur pré-coordination, mais encore on n'a pas même fourni à l'ordinateur la possibilité d'exploiter ces vedettes autrement que dans l'ordre même où elles apparaissent sur le support papier. Il y a là, pour dire le moins, une incongruité. L'utilisation des vedettes-matière, au contexte figé, réduit la souplesse de l'indexation et condamne celle-ci à des généralités qui risquent d'oblitérer sinon de masquer complètement l'originalité et la richesse des documents auxquels elle renvoie (exemple: *The Information Economy* et *L'Informatisation de la société*, voir note 2).

En outre, on continue d'indexer, à l'âge de l'ordinateur, avec la même

superficialité que si le seul et éternel support de la représentation des unités documentaires était la fiche. Une moyenne de deux vedettes-matière par document suffit peut-être pour une bibliothèque de collège. On a dû, même pour des bibliothèques universitaires, s'en contenter tant que le seul support de l'indexation était la fiche afin d'éviter une inflation entropique des fichiers. Maintenant que l'ordinateur autorise une indexation beaucoup plus en profondeur, on perpétue des pratiques stéréotypées héritées de l'ère de la fiche. On impute souvent, à tort, aux responsables du choix les faiblesses des services de traitement, en ce sens que de nombreux documents, malgré leur intérêt, sont inutilisés faute, de la part du système de repérage, de les représenter adéquatement.

#### 2. Les services de sélection. —

La rationalité éprouve souvent, ici aussi, beaucoup de difficulté à s'imposer. Les responsables du choix ont à vaincre plusieurs incertitudes. Ils doivent satisfaire des besoins documentaires qu'ils connaissent imprécisément, lorsqu'ils les connaissent. Ils doivent acquérir des documents sur lesquels, bien souvent, ils disposent de peu de renseignements. Ils ont des budgets à administrer, c'est-à-dire à dépenser, et la croissance de ces budgets (donc leur propre importance en tant que service ou individus) exige leur épuisement systématique et, à l'occasion, leur dépassement. On se trouve ici dans une sorte de fuite en avant. Les responsables du choix achètent tous les documents susceptibles d'intéresser de près ou de loin leurs clients de façon à ne pas se faire reprocher des lacunes; ils achètent toute la documentation permise par leurs ressources financières et exercent une pression inflationniste sur les budgets d'acquisition. Seules des restrictions budgétaires les amènent à réduire leurs achats mais selon des critères guère plus rationnels que ceux qui prévalaient lors des années de vaches grasses.

De quels moyens précis disposent les responsables du choix pour percevoir les besoins de leurs clients? Pour vérifier la pertinence et l'utilité des documents qu'ils acquièrent? Pour s'assurer d'un nombre optimal d'exemplaires des documents les plus utilisés, ou mieux pour identifier, au préalable, ces documents qui seront les plus utilisés? Pour retrancher du système la documentation inutilisée (ce qui ne veut pas dire inutile)? Quels sont les responsables du choix qui prennent connaissance systématiquement, sur réception, des documents qu'ils ont choisi pour évaluer, *a posteriori*, leur décision

d'achat? Quels sont les services de choix qui disposent de méthodes rigoureuses d'évaluation des acquisitions? Voilà des questions à poser, à la lumière du sous-thème proposé, aux responsables de la sélection documentaire.

L'automatisation de la chaîne d'acquisition et des services de prêt permet de rendre presque automatiques plusieurs de ces opérations, moyennant un effort initial de réflexion. Malheureusement, l'automatisation est sous la responsabilité première d'administrateurs des services techniques et les responsables des services au public (pour employer une dichotomie très répandue) sont souvent tenus pour béotiens en ces matières. En tout cas, l'automatisation s'est faite sans leur participation et leur inertie risque de les murer encore longtemps dans cet isolement.

#### 3. Les clients. —

Les spécialistes de l'information documentaire se sentent trop souvent, à l'égard de leur clientèle, dans un état d'infériorité intellectuelle et sociale. Ils sentent que leurs fonctions sont moins complexes et moins importantes que celles des chercheurs qu'ils desservent. Ils ressentent confusément que leur statut est inférieur à celui de leurs clients. Aussi sont-ils peu portés à poser sur le comportement de recherche de leurs clients un regard critique. Or, rien n'est moins certain que la rationalité de la démarche du chercheur à l'égard de l'information. Au contraire, de nombreuses études nous apprennent que les chercheurs ne disposent pas d'une connaissance suffisante des systèmes et des ressources documentaires pour exploiter adéquatement l'information que ceux-ci recèlent en puissance. Une grande partie de la sous-utilisation des systèmes documentaires est attribuable à la mauvaise connaissance qu'en ont les usagers. Ce qui est plus grave c'est que le SID et l'administrateur de bibliothèque connaissent eux-mêmes assez mal leurs usagers, qu'ils se soucient peu, aussi, de la psychosociologie du chercheur et du transfert de l'information. Le comportement du chercheur est considéré comme un paramètre plutôt que comme une variable. En conséquence, on ne se soucie pas d'amorcer une modification des comportements documentaires des chercheurs et des professeurs, qui sont des multiplicateurs d'information.

On a, de plus, une connaissance très faible du mécanisme de diffusion de l'information scientifique et technique (IST). Dans l'analyse du phénomène de désuétude, cherche-t-on à comprendre le cycle de l'IST et les modes, pour ne pas dire les rites, de son utilisation? Par exemple, après une première année d'incubation et d'indexation, la docu-

## Aux membres de la C.B.P.Q.

Quelques éléments de la conférence de Monsieur Jean-Rémi Brault prononcée au dernier congrès ont soulevé des questions chez certains membres. Le silence à ce moment n'était pas preuve d'immaturation.

À la parution cependant du texte dans *Argus*, plusieurs membres de la Corporation m'ont demandé une mise au point.

L'invitation elle-même à prononcer cette conférence dans un congrès de la Corporation démontrait clairement que celle-ci n'a pas peur des questions.

Il y a deux façons de quitter la Corporation: être exclu ou refuser de payer la cotisation. À ma connaissance personne à ce jour ne l'a quittée de la première façon.

Je ne suis pas enfin, en tant que Président, LA Corporation, et mes disputes ne sont pas les siennes.

Sur le fond de la question, je ne dirai que ceci: ce n'est pas parce que l'Office des professions a refusé notre demande d'inclusion que nous ne sommes pas des "professionnels"; ce n'est pas parce que nous ne pouvons prétendre au titre de "professionnel" au sens strict de l'Office qu'il faut saborder la Corporation. Tant qu'il y aura chez nous un "voulon-vivre" collectif, la Corporation trouvera en elle-même sa raison d'être. Se saborder? Au profit de qui?

Le Président,

Philippe Houyoux,  
bibl. prof.

mentation est soumise, dans les deuxième et troisième années après sa parution, à une forte utilisation qui s'explique par l'activité de mise au courant. Il s'agit d'un accroissement artificiel de l'utilisation dû, non pas à la valeur intrinsèque de l'information, mais à sa nouveauté. Pendant les années subséquentes, l'utilisation baisse et se fait, si les clients se comportent rationnellement et le système documentaire efficacement, au mérite de chaque document. Dans cette perspective, tient-on compte du facteur de nouveauté dans l'utilisation de la documentation pour développer des services de dissémination sélective de l'information (DSI) susceptibles d'accroître l'utilisation de la documentation mais surtout l'exploitation de l'information?

• • •

La gestion rationnelle des fonds documentaires met en oeuvre plus d'intervenants qu'il n'est coutume de le croire; elle exige aussi plus d'intelligence qu'il n'est coutume de s'en satisfaire. Je n'ai pas quant à moi la prétention d'avoir dressé un tableau exhaustif de la situation. Je me suis contenté de situer le système de repérage dans une perspective, inéluctable si on ne réagit pas avec intelligence et rapidité, d'entropie dont la désuétude documentaire n'est qu'une constituante et pas la plus importante. Ce qui menace d'entropie nos systèmes c'est bien plutôt la désuétude de nos pratiques, de nos méthodes, de nos approches, de nos instruments et de nos mentalités.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le sujet en remontant vers l'amont de chaîne de communication scientifique, notamment vers les producteurs d'IST, les auteurs et les éditeurs. De même il aurait été possible de s'attarder plus longuement à chacun des protagonistes de la communication documentaire auxquels nous avons attribué des responsabilités dans la déperdition d'information dont sont victimes et parfois responsables les systèmes documentaires et leurs clients.

1. Entropie: terme dû au physicien allemand Rudolf Emmanuel Clausius qui, développant l'oeuvre de Carnot, a défini la fonction de l'entropie en thermodynamique. Selon le théorème de Clausius, la matière tend au désordre, à la désorganisation; celle-ci entraîne à son tour une perte d'énergie. Les théoriciens de l'information appliquent, par analogie, cette notion au transfert de l'information.

2. Prenons, à titre d'exemple, deux documents. Le premier est largement connu au Québec à cause de la publicité qui a entonné son lancement en France et à cause des questions qu'il ne peut manquer de soulever dans tous les pays industria-

lisés. *L'informatisation de la société: rapport à M. le Président de la République*/Simon Nora et Alain Minc. — Paris: La Documentation française, 1978. Le document comprend douze annexes et dix documents contributifs sur des sujets aussi variés et précis que l'évolution du marché des matériels informatiques, l'expérience canadienne de téléinformatique, les aspects ergonomiques de l'informatisation, etc. En tout, près de 1 300 pages de textes. Quelles sont les vedettes-matière qui, à la Bibliothèque de l'Université Laval, permettent le repérage de cette mine d'informations? 1. Informatique-France 2. Données-transmission. Malgré cette indexation insuffisante, le document a été emprunté une douzaine de fois en un an. Il le doit exclusivement à la publicité faite à son sujet dans un pays avec lequel nous avons beaucoup de liens culturels.

Considérons le second document, tout aussi important. Il développe une thèse capitale sur la place que prendront les médias, les télécommunications, l'informatique et, en général, l'information dans le produit national brut américain. Cette thèse est à ce point importante qu'une annexe de *L'informatisation de la société* lui est consacrée en partie (annexe 4). Or ce document *The Information Economy*/Marc Uri Porat. — Washington: The Office of Telecommunications, 1977 n'a jamais été emprunté. D'une part, il n'a pas bénéficié, au Québec, de la même publicité que le rapport Nora-Minc. Donc, il ne peut pas être porté à l'attention des professeurs et des étudiants par le moyen des mass media. D'autre part, les comptes rendus dans les revues spécialisées sont publiés plusieurs mois, voire même parfois plusieurs années après la publication des ouvrages. Il reste donc un instrument de repérage à la disposition du client: le catalogue de sa bibliothèque. Or, que propose le catalogue pour ce dernier document? 1. Revenu national — États-Unis — Comptabilité 2. Économie inter-industrielle 3. Documentation, Services de — Aspects économiques — États-Unis. Pas étonnant que le document n'ait pas été emprunté. Devra-t-on pour autant le considérer comme de l'anti-information?

## OUVRAGES REÇUS

*Canadian Business Index*, vol. 6, no 2, septembre 1980.

*Canadian Business Periodicals Index*, annual cumulation, Toronto, Micromedia Limited, July 1979 - June 1980, p.m.

Chaulleur, Andrée. *Bibliothèques et archives: comment se documenter?; guide pratique à l'usage des étudiants, des professeurs, des documentalistes et archivistes, des chercheurs*. 2e édition. Paris, Institut National de Recherche Pédagogique, 1980. 334 p.

# La notion de document et la recherche littéraire\*

Par Bernard Beugnot\*\*

*La nature très particulière des documents sur lesquels travaille le chercheur dans le domaine littéraire fait que, pour lui, des notions comme la désuétude ou l'exhaustivité de l'information, n'ont pas exactement la même portée que pour le scientifique. Il s'ensuit des besoins spécifiques auxquels il semble que peuvent répondre, moins le recours à l'ordinateur, que des mesures nouvelles concernant la gestion des fonds traditionnels.*

*The specific nature of documents with which researchers in the field of literature work is such that the notions of obsolescence and the exhaustivity of information do not have quite the same significance as they do for the scientist. It follows that to respond to these specific needs, rather than resorting to the computer, new steps should be taken in the management of traditional collections.*

"Si librement que nous prétendions choisir nos objets et nos méthodes, nous ne pouvons le faire qu'en recourant au langage et aux instruments que nous a transmis l'histoire. Il nous incombe de les préserver tant que nous voulons demeurer civilisés; il nous incombe aussi de les perfectionner, tant que nous croyons à la justification du progrès." (J. Starobinski)

Ces rapides considérations sur le problème de la documentation se limitent au strict point de vue du chercheur littéraire. Le chercheur se distingue de l'utilisateur ordinaire d'une bibliothèque universitaire par l'étendue et la spécialisation de ses demandes, par le souci également de disposer dans les délais les plus réduits des travaux les plus récents. L'enseignement, en effet, même s'il n'en est pas d'authentique au niveau universitaire qui ne s'appuie sur le dernier état du savoir, s'accommode plus aisément de certains retards ou de certaines lacunes. Sans rêver d'une bibliothèque qui se dispenserait de tout apport extérieur de documentation — une telle autarcie est utopique —, il y a déjà là des exigences sévères quant à l'extension du fonds, aux critères et aux modes de sélection; mais ce sont problèmes communs à tous les chercheurs. Le littéraire se définit en outre par quelques traits spécifiques, même si aujourd'hui l'éclatement de la notion de littérature rend son statut plus incertain et son domaine plus mouvant puisqu'il peut emprunter tour à tour le discours de l'histoire, de la linguistique, de la sociologie ou de la psychanalyse. Ces distinctions toutefois ont moins d'incidences sur ses besoins en documentation que la nature de l'objet

sur lequel il travaille, des textes, et celle de ses démarches qui peuvent prétendre à la précision et à la rigueur sans mériter la qualification de scientifiques.

## Types d'information

De la bibliothèque, le chercheur en lettres attend par conséquent qu'elle lui donne accès à divers types d'information dont les modes de gestion pourront être différents. En allant du plus concret au plus abstrait:

— *information bibliographique*: le rôle d'un documentaliste serait ici de compléter les bibliographies rétrospectives et courantes, de fournir des références plus à jour, en s'aidant au besoin d'un ordinateur dûment programmé. Mais cette information bibliographique n'est jamais neutre; sa pertinence et son utilité dépendent de la commodité et du nombre des accès, c'est-à-dire à la fois du mode de classement et du mode d'interrogation.

— *connaissances historiques*, telles que dates, événements biographiques, attributions. Le chercheur a d'abord besoin ici de connaître les conclusions des travaux, surtout lorsqu'ils remettent en question les données traditionnelles<sup>1</sup>, tout en sachant où vérifier à l'occasion la démonstration. On pourrait concevoir qu'une équipe de spécialistes, assurant les dépouillements nécessaires, tienne à jour une banque de données.

— *bilans de questions ou état présent des études* sur un auteur, une oeuvre, une époque, un problème, un concept. Il ne s'agit plus seulement de réunir un lot, même important, de références bibliographiques, mais d'en apprécier le contenu, la portée. L'intervention active

d'un esprit critique et informé fait de la constitution d'un tel état présent le privilège du spécialiste.

— *concepts ou notions pour l'analyse des textes littéraires*: tenir à jour un inventaire de ces concepts, des sources où ils se trouvent définis serait rendre un précieux service au chercheur en lui offrant une sorte de dictionnaire critique ouvert. Mais on mesure les difficultés créées par la mouvance ou les ambiguïtés de ces concepts, par leur constante redéfinition; rarement le chercheur sera dispensé d'aller lui-même aux sources avant de les utiliser. De plus, ce relevé ne peut se faire sur le seul examen des titres des livres ou des articles: qui ira deviner que *Semiotike* de J. Kristeva contient, sur plusieurs pages, une définition de la notion d'intertextualité, que le concept de roman polyphonique se cache dans *Dostoevsky* de M. Bakhtine ou ceux de modèle et de paradoxe dans les actes d'un récent colloque intitulé *Méthodes chez Pascal?*

— *lectures ou interprétations*: elles sont souvent irréductibles à des faits, des notions, des idées que l'on pourrait stocker et transmettre sans déformation. Profondément liées au contraire à leur formulation, elles tiennent souvent

\* Conférence prononcée lors d'une journée de formation professionnelle organisée conjointement par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal le 28 mars 1980 et intitulée *Pour une gestion plus rationnelle des fonds documentaires*.

\*\* Bernard Beugnot est professeur titulaire au département d'études françaises de l'Université de Montréal.

du déroulement d'une analyse, de la modulation de la phrase, du caractère paradoxal, suggestif ou vigoureux d'une formule leur fécondité et leurs prolongements dans les travaux d'un chercheur.

A toutes ces difficultés s'ajoutent celles qui proviennent du rapport particulier que le chercheur en lettres entretient avec la documentation passée.

### Désuétude et exhaustivité

Etroitement liée à la tradition d'une histoire culturelle, la recherche littéraire trouve souvent dans la remontée vers les sources du passé la clé de son développement et de ses progrès.

Il s'ensuit une manière propre d'envisager la notion de désuétude de la documentation. Même si on laisse de côté le phénomène des modes littéraires, souvent éphémères et qui ne valent qu'en courte durée, il est sûr que s'accomplissent des progrès qui rendent caduques certains travaux, impossibles, désormais, certaines lectures du passé: la vie de Pascal n'obéit pas à des ruptures brusques et à la succession heurtée d'une période scientifique, d'une période mondaine et d'une période religieuse: Boileau ne fut pas l'artisan du classicisme et la relecture moderne de son oeuvre est précisément liée à la ruine de son prétendu préceptoriat<sup>1</sup>. Mais trois correctifs s'imposent tout de suite: d'une part, quelles que soient les modes, quels que soient les purgatoires que connaissent certains écrivains, les oeuvres appartiennent à l'histoire littéraire et au patrimoine culturel et ont à ce titre place dans une bibliothèque. D'autre part, des travaux critiques passés inaperçus peuvent être redécouverts et n'avoir leur impact sur la recherche que plus tard: le livre de A. Jolles, *Einfache Formen*, publié en 1930, n'a véritablement été exploité qu'au cours des dernières années, avec le développement du formalisme. Enfin et surtout, les études mêmes qui cessent d'être consultées parce que leur apport est assimilé ou parce qu'elles représentent des points de vue insoutenable dans un état donné de la recherche, ne perdent pas tout intérêt ni toute valeur: elles concernent désormais l'histoire de la critique ou de l'histoire littéraire, comme il existe une histoire des sciences, ou bien elles deviennent les documents sur lesquels travaille l'esthétique de la réception. *Rezeptionsästhetik* définie par l'École de Constance (H. R. Jauss). Impossible par conséquent de rêver en lettres d'un courant continu de substitution du nouveau à l'ancien qui maintiendrait des dimensions à peu près constantes: l'élagage des fonds, qu'a évoqué J. de Bonville, servira la commodité de consultation,

mais il inquiétera toujours un littéraire. La bibliothèque pour nous est un lieu de dépôt permanent, son modèle est géologique, non géographique.

D'où la question de l'exhaustivité documentaire. Même si une bibliothèque universitaire est dans l'incapacité de tout acquérir, il lui faut exclure certains modes de sélection qui sont, à court ou moyen terme, dangereux. Ne tenir compte par exemple que des programmes d'enseignement ou de recherche, c'est installer pour l'avenir des lacunes importantes et faire peser sur les recherches futures des handicaps impossibles à surmonter. Obéir en revanche à la seule actualité ou à la mode, c'est faire vieillir rapidement un fonds: aujourd'hui que tentent de se concilier formalisme et histoire, qu'advient-il d'un fonds qui ne se serait enrichi, depuis quinze ans, que des travaux d'inspiration structuraliste?

C'est dire que la gestion des fonds documentaires requiert la collaboration la plus étroite entre les bibliothécaires et les chercheurs, davantage même: que des bibliothécaires soient eux-mêmes engagés dans des recherches, et que les chercheurs, mieux informés des problèmes techniques qui se posent, ne perçoivent pas le rôle du bibliothécaire comme celui d'un simple administrateur.

### Conséquences pratiques

De ces réflexions sur la spécificité de la recherche littéraire peuvent découler, sans tomber dans l'utopie, quelques remarques plus concrètes.

D'une part, l'ordinateur ne représente pas encore pour nous la panacée des problèmes de documentation. S'il peut être un outil commode pour engranger et rappeler l'information, pour tenir à jour des bibliographies, des annuaires de chercheurs ou pour constituer des outils de travail tels que les concordances, son utilisation est trop étroitement tributaire des grilles conceptuelles utilisées pour le programmer et l'interroger. Or non seulement cette grille se modifie constamment en fonction des progrès du savoir, mais elle varie aussi d'un chercheur à l'autre. Comment par exemple retrouver textes et études sur le genre du dialogue ou sur les moralistes quand ces mots clés ne figurent pas dans les titres? Il faudrait dépouiller chaque livre, chaque article, et ce dépouillement même serait tributaire des préoccupations changeantes de la recherche et des modifications rapides des problématiques<sup>2</sup>.

D'autre part, et il faut ici le rappeler, le matériel avec lequel travaille le littéraire ne se ramène pas à des données transmissibles sans déperdition de sens. Loin de n'être qu'une médiation secondaire, le support expressif, le style

sont essentiels à la donnée qui n'est finalement accessible qu'à travers l'activité critique d'un esprit et la mobilisation d'une culture à la fois synchronique et diachronique. Faut-il par exemple rappeler que *l'Archéologie du savoir*, ouvrage d'épistémologie de Michel Foucault, est classé à la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université de Montréal parmi les livres d'archéologie?

Enfin et surtout, il conviendrait, une fois mesurés avec lucidité les moyens disponibles, travailler à leur mise en oeuvre la plus efficace par la constitution d'un inventaire systématique des ressources du Québec et la construction d'une bibliothèque nationale de recherche.

Un fichier collectif des collections du Québec, dont copie serait déposée dans toutes les bibliothèques, est une tâche prioritaire. On va souvent chercher loin, à grands frais et avec bien des délais, des ouvrages qui reposent méconnus dans des fonds non catalogués ou non disponibles: séminaire de Saint-Hyacinthe, collections Bruchési, Parisseau ou Perrault à l'Université de Montréal.

Une bibliothèque nationale de recherche, telle qu'elle a été proposée par un groupe de chercheurs de l'Université de Montréal, répondrait plus adéquatement aux besoins par la centralisation des efforts et l'économie des ressources. Pourquoi acquérir dans la province plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui ne sera consulté que par quelques-uns? Mais une telle entreprise supposerait bien sûr que soient sacrifiés les particularismes, les fiets et les petits pouvoirs locaux, ou le souci chez quelques chercheurs de leur seule commodité, dans l'intérêt même de la recherche et du Québec. Peut-être est-ce là substituer à l'utopie d'une bibliothèque idéale l'utopie d'une autre nature humaine.

1. Par exemple, l'attribution à Guilherague des *Letras de la religião portuguesa* (1669) ou à Robert Challe des *Difficultés sur la religion* (1710), grâce aux travaux de F. Deloitte.

2. Voir B. Beugnot et R. Zuber, *Bibliothèque, Essai sur son avenir: essai nouveau* (P.U.M., 1973).

3. Ces problèmes et la nécessité d'une collaboration ont été excellemment mis en évidence dans les propos de J. Bull.

4. Par exemple, à l'Université de Montréal, les travaux menés par divers professeurs ou étudiants avec l'équipe de S. Lusignan, M. J. Ollier, *Concordances des sources de Christian de Troyes*, H. Allard, *Concordances des Lettres de la religion portugaise*.



## PROTOCOLE DE RÉDACTION

**Argus** vise à assurer l'information et le développement professionnel des membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Les articles publiés traitent de la formation, du rôle et du statut du bibliothécaire dans la société, du professionnalisme, des nouvelles orientations et de la recherche en bibliothéconomie et en science de l'information, de l'apport des autres disciplines.

Le comité de rédaction accepte des articles originaux soit en français, soit en anglais. À l'occasion il publie des textes de conférences prononcées dans le cadre des activités de la Corporation.

Les publications peuvent prendre plusieurs formes:

- articles de fond (de 15 à 25 pages dactylographiées)
- textes plus courts rendant compte d'un événement récent
- entrevues
- chroniques sur l'audiovisuel, les revues professionnelles, la recherche (de 3 à 6 pages dactylographiées)
- lettres à l'éditeur paraissant sous le titre "Argus commentaires" et commentant une question d'actualité ou un article récemment paru dans la revue
- comptes rendus d'ouvrages sur le professionnalisme ou la recherche

Les articles doivent être soumis en quatre exemplaires, dactylographiés à interligne double sur papier 21 x 28cm et accompagnés d'un résumé informatif.

Sur la première page doivent figurer le nom, le titre académique, le statut professionnel et le lieu de travail de l'auteur ainsi que le titre et le résumé du texte.

Les notes infrapaginales doivent être numérotées et tapées sur une feuille à part. Il appartient aux auteurs de fournir les références bibliographiques complètes et présentées de la façon suivante:

*Monographie:*

Herbert Goldhor, **Introduction to Scientific Research in Librarianship** (Urbana, Ill., University of Illinois, 1972), p. 198

*Chapitre d'un livre:*

William M. Potter, "History, the Behavioral Studies and the Science of Man" in Mary Lee Bundy and Paul Wasserman, **Reader in Research Methods for Librarianship** (Washington, Microcard Editions, 1970), p. 36.

*Article de périodique:*

Yves Courrier, "Analyse et langage documentaires" **Documentaliste**, vol. 13, no 5-6 (septembre-décembre 1976), pp. 178-189.

Les correcteurs se réservent le droit de renvoyer aux auteurs les textes dont les références ne correspondent pas à ces exigences.

Ils peuvent effectuer des corrections mineures des textes sans en avertir les auteurs.

Les auteurs sont priés de conserver un double de leur article. Aucun manuscrit ne leur sera remis.

Chaque auteur recevra trois exemplaires du numéro auquel il aura contribué.

## EDITORIAL STATEMENT

**Argus** aims to inform members of the Corporation of Professional Librarians of Québec and further their professional development. Articles cover the training of librarians and their role and status in society, professionalism, new directions and research in library and information science, and contributions from other fields.

The Editorial Board accepts original articles written in French or in English. Papers delivered at Corporation related functions are published from time to time.

Published items may take several forms:

- in-depth articles (15 to 25 typed pages)
- shorter articles covering a recent event
- interviews
- columns on audio-visual material, professional journals, research (3 to 6 typed pages)
- letters to the Editor, under the heading "Argus commentaires", which discuss a topical issue or an article recently published in the journal
- reviews of works about the profession or research

Articles should be submitted in quadruplicate and be typed (double-spaced) on sheets 21 by 28 cm. An informative résumé should be provided.

The author's name, his/her professional status and place of work, as well as the title and résumé of the article, should appear on the first page.

Foot-notes should be numbered and typed on a separate sheet. The author must provide complete bibliographic references in accordance with the following examples:

*Monograph:*

Herbert Goldhor, **Introduction to Scientific Research in Librarianship** (Urbana, Ill., University of Illinois 1972), p. 198.

*Chapter of a book:*

William M. Potter, "History, the Behavioral Studies and the Science of Man" in Mary Lee Bundy and Paul Wasserman, **Reader in Research Methods for Librarianship** (Washington, Microcard Editions, 1970), p. 34.

*Article in a periodical:*

Yves Courrier, "Analyse et langage documentaires", **Documentaliste**, vol. 13, no 5-6 (septembre-décembre 1976), pp. 178-189.

Editors reserve the right to return articles if references do not conform to these standards.

Minor corrections may be made to an article without the author's prior knowledge.

We request that the author keeps a copy of his/her article. Manuscripts will not be returned.

Authors receive 3 copies of each issue in which their article appears.

